CNRD
2016-2017

Musée de la Résistance et de la Déportation de Besançon

Portfolio

Concours national de la Résistance et de la Déportation 2016-2017

La négation de l'Homme dans l'univers concentrationnaire nazi

académie Besançon

Citadelle
Besançon | Patrimoine mondial

Focus sur les collections du Musée de la Résistance et de la Déportation de Besançon

Introduction

- Questions préalables ***(*Emeline VIMEUX).**

I. Nier l'Homme. La mise en œuvre de l'idéologie nazie

- Fondements et imprégnation d'une idéologie niant l'Homme : l'autodafé comme première manifestation de la négation de l'Homme. Amok ***(*Emeline VIMEUX) ;**
- Proposition de questionnaire sur le livre de Stefan Zweig tiré d'un autodafé et son corrigé **(Emeline VIMEUX)** ;
- Système concentrationnaire et système génocidaire au service de l'idéologie nazie ***(*Cécile VAST).**

II. Rester un humain. Résister à la déshumanisation et à la négation dans l'univers concentrationnaire

- Dessiner. Les œuvres d'art concentrationnaire ;
- Objets et objets cadeaux : du matricule, symbole de la déshumanisation, à
- « la coalition de l'amitié », écusson de Germaine Tillion **(Vincent BRIAND)**,
- Garder sa dignité de femme, soutien-gorge confectionné dans une toile à carreaux bleu et blanc par Gaby Gehant, déportée ;
- Photographies « Les Lapins de Ravensbrück » **(Vincent BRIAND)** ;
- Bagues de l'arbre de Goethe : mémoire de l'humanisme allemand face à la barbarie nazie ***(*Emeline VIMEUX) ;**
- Objet clandestin : *Le Verfügbar aux Enfers* de Germaine Tillion (**Emmanuel FONT**).

III. Décrypter, définir et juger la négation de l'Homme

- Théâtre et littérature : De la difficulté à dire la négation de l'homme / la déshumanisation **(Emeline VIMEUX) ;**
- La criminalité nazie jugée au procès du camp de concentration de Ravensbrück à Hambourg (1946-1947) **(Cécile VAST)** ;
- « L'étrangeté des derniers procès nazis » **(Coralie FEBVRE)**
- Le procès Barbie à travers le Fonds Lise Lesèvre **(Emeline VIMEUX).**

Bibliographie

Notes

Crédits et demande de visuels

En lien avec toute l'équipe du musée, les fiches documentaires qui vous sont proposées ont été réalisées par Emeline Vimeux et Cécile Vast, professeurs du Service éducatif et Clarisse Fellmann, médiatrice du Musée de la Résistance et de la Déportation de Besançon.

Elles ont pour ambition de proposer des documents ainsi que des pistes de réflexion à destination des élèves et des enseignants pour la préparation au Concours national de la Résistance et de la Déportation (CNRD).

Assistance à la conception-réalisation du portfolio

Aurélie Cousin, Assistante de conservation.

Provenance des documents présentés dans ce portfolio

Les collections du Musée de la Résistance et de la Déportation de Besançon (archives, objets, photographies).
« L'étrangeté des derniers procès nazis », texte publié avec l'aimable autorisation de l'Agence France Presse (AFP) disponible en ligne :
https://making-of.afp.com/letrangete-des-derniers-proces-nazis

Pour toute demande d'utilisation de visuel, à des fins de reproduction en basse ou haute définition, veuillez contacter le musée :
Aurélie COUSIN 03 81 87 83 12

Pour toute autre demande vous pouvez également contacter les professeurs du Service éducatif du musée :
Cécile VAST
cecile.vast@ac-besancon.fr
Emeline VIMEUX
emeline.vimeux@ac-besancon.fr
03 81 87 83 17

Pour toute demande concernant des visites de la Citadelle ou du Musée de la Résistance et de la Déportation :
Service réservation
reservation.citadelle@citadelle.besancon.fr
03 81 87 83 36

Citadelle Besançon | PATRIMOINE MONDIAL musée de la résistance et de la déportation

ministère éducation nationale

CONCOURS NATIONAL DE LA RÉSISTANCE ET DE LA DÉPORTATION

AFP

QUESTIONS PREALABLES

Ce texte est la mise en forme d'une intervention faite lors du stage proposé au PAF dans le cadre de la préparation au CNRD, le 17 novembre 2016 à l'Atelier Canopé à Besançon.

I- Points de vigilance par rapport au sujet :

Comment traiter d'un sujet aussi dur qui renvoie au sadisme le plus absolu pouvant être aussi un objet de fascination pour les élèves ?

> Élargir le sujet.

> Mise en perspective éthique permettant des ponts avec aujourd'hui.

> Quel est l'intérêt d'étudier ce thème pour aujourd'hui ?

1) Élargir le sujet :

- Le sujet ne se résume pas à la déshumanisation c'est à dire à la période très rapide qui irait de la descente des trains au matricule c'est à dire à l'intérieur même du camp.
- **3 axes de réflexion** sont développés dans la brochure nationale et sur le site Canopé :

  - La négation de l'Homme au cœur de l'idéologie nazie ;
  - La négation de l'Homme en acte dans le système concentrationnaire nazi (de la prison aux camps : internement/concentration/extermination) ;
  - Juger et penser la négation de l'Homme.

2) La question de l'éthique : 2 exemples au cœur de la déshumanisation :

- **Les expériences médicales ou pseudo-médicales** comme aboutissement de la déshumanisation. Corps humains utilisés comme matière première et êtres humains traités de façon encore plus cruelle qu'un animal.

POUR ALLER PLUS LOIN :
Bayle F., *Croix gammée contre caducée. Les expériences humaines en Allemagne pendant la Deuxième Guerre Mondiale,* Neustadt, Commission scientifique des crimes de guerre, 1950.
Le Dr François Bayle est un psychiatre de la marine ; il est nommé en octobre 1946 à la Commission scientifique française des crimes de guerre pour étudier et rendre compte des expériences nazies**.** Le fait qu'il soit psychiatre aurait orienté la traduction (traduction du Code de Nuremberg) vers un parti pris encore plus éthique que celui proposé par le tribunal de Nuremberg. Le texte du Tribunal donne une liste de critères pour juger du caractère licite ou illicite des choses et non pas une liste de maximes éthiques ou déontologiques pour agir.

Les élèves face à la question des expériences médicales :

- **Au Musée de la Résistance et de la Déportation de Besançon**, la salle 17 est toujours très difficile à traiter avec les élèves car même quand on veut la traverser, on peut observer une sorte de fascination, d'attraction morbide ou de rejet complet ;

- **Lors de la visite du camp de Natzweiler-Struthof** :
  Il est possible de faire le lien entre le camp du Struthof et la faculté de Strasbourg à travers le personnage du **Docteur Hirt.**
  Anatomiste, de nationalité allemande et suisse. Il était professeur à la Reichsuniversität de Strasbourg. Hirt a effectué des expériences avec le gaz moutarde sur les détenus du camp de concentration de Natzweiler-Struthof et a joué un rôle dans l'assassinat de 86 prisonniers juifs du camp de concentration d'Auschwitz, qui devaient être utilisés pour constituer une collection de squelettes à l'Institut anatomique de Strasbourg. Il était Hauptsturmfuhrer-SS, membre de l'Institut d'anthropologie raciale « Ahnenerbe ».

La question est :
- Est-ce de la médecine ? Non
- Sont-ce des expériences médicales ? Non
  ou pseudo-médicales ? Oui, dans le sens où elles sont un élément de torture supplémentaire ne respectant pas de protocole médicale ni la déontologie de l'essai thérapeutique ;
- La question éthique à travailler avec les élèves pour aujourd'hui pourrait être : **jusqu'où peut aller la science ?**
- **Travailler notamment sur le code de Nuremberg** (plutôt que sur les expériences médicales en soi) qui fixe les limites de l'expérimentation sur l'Homme.

L'idée clé de ce code est que la personne concernée « doit être placée en situation d'exercer un libre pouvoir de choix » (ce qui suppose, de la part des expérimentateurs, **une action positive pour l'Humanité**).

Les images de la libération des camps : **le « bulldozer » de Bergen-Belsen**, salle 17 du MRD.

Voir photographie du bulldozer (encadré rouge), Salle 17, Musée de la Résistance et de la Déportation de Besançon © MRD

> Image que l'on trouve sur Wikipédia, images du film *Nuit et Brouillard.*
> Image extraite d'un film
> Camp libéré par les britanniques en avril 1945.
> Camp hôpital

POUR EN SAVOIR PLUS :

Dans le livre qu'il a consacré à Bergen-Belsen où il a été lui-même interné, le docteur G.L Frejafon énumère, en praticien, les maladies dont souffrent et meurent ses camarades de bagne : la tuberculose, « la plus grande pourvoyeuse du crématoire de mars à octobre 1944 », puis la dysenterie (qui prend le relais d'octobre 1944 à février 1945), les affections pulmonaires aiguës (pneumonies, congestions, broncho-pneumonies, etc.), l'érysipèle de la face, la gale (affectant plus de la moitié des détenus), la diphtérie, la poliomyélite, l'encéphalite, les affections chirurgicales (phlegmons, abcès, ulcères), les phlébites, etc.

G.L. FREJAFON, *Bergen-Belsen, bagne sanatorium. Les derniers jours de Georges Valois*, Paris, Librairie Valois, 1947.

Eléments de contexte : Pourquoi un camp hôpital ?

Ce fut d'abord un camp de prisonniers lors de la Première Guerre mondiale, puis au début de la Seconde Guerre mondiale, pour des prisonniers français qui construisirent les baraquements. Ensuite, les nazis y enfermèrent des prisonniers de guerre russes. Il fut transformé en camp de concentration mis à la disposition des S.S. en avril 1943.

Le premier commandant du camp de concentration fut le capitaine S.S. Adolf Haas. Il fit installer un four crématoire.

Dans le camp, une place était réservée à des **« Juifs à échanger ». Himmler** avait décidé de cette opération. Il voulait organiser un échange contre des Allemands de Palestine. Il s'agissait de 2 300 à 2 500 Juifs polonais avec un passeport d'Amérique latine arrivés en juillet 1943. Finalement, l'échange ne se fit pas et ces Juifs furent envoyés à Auschwitz et exterminés. D'autres Juifs cependant furent conduits dans ce ***Sternlager* (camp de l'étoile)** appelé ainsi car ces « Juifs à échanger » devaient porter l'étoile jaune cousue sur leurs vêtements.

441 Juifs de Salonique, souvent d'origine espagnole, arriveront ainsi en août 1943 et seront envoyés en Espagne en février 1944. D'autres (grecs, portugais, hollandais) arrivent et l'échange aura lieu en juin 1944 : 4 100 seront libérés et parviendront à Haïfa le 10 juillet 1944 en passant par Vienne, Budapest et Istanbul. Par la suite, 301 « Juifs à échanger » quitteront Bergen-Belsen vers la Suisse en janvier 1945.

Dans le camp, d'autres cas sont traités à part : un camp de Juifs hongrois créé en juillet 1944, **un "camp des neutres"** composé de deux baraques pour des Juifs ressortissant d'Espagne, du Portugal, d'Argentine et de Turquie (pays neutres).

Le camp de Bergen-Belsen est aussi un « camp de repos » pour les détenus des autres camps incapables de travailler, épuisés ou trop âgés. Le premier convoi arrive de Dora avec 1000 déportés presque tous tuberculeux, dont 200 Français, le 27 mars 1944.

Source : http://d-d.natanson.pagesperso-orange.fr/bergen-belsen.htm

Éléments de décryptage de l'image : Épidémie de typhus :

À partir de mai 1944, le typhus sévit à Bergen-Belsen. C'est de cela que mourra Anne Frank. Le **20 mai 1945**, à cause de l'épidémie, l'armée anglaise détruit entièrement le camp au lance-flammes.

> Images tournées ou prises par les Alliés à la libération des camps.

> Découverte du crime / contrepoint ou image en négatif / en creux de la déshumanisation mais ce n'est pas une image de la déshumanisation c'est à dire du temps qui s'écoule du convoi au matricule telle qu'on peut la découvrir par les dessins ou l'art concentrationnaire, ni une image du crime en lui-même au cœur de la chambre à gaz comme nous le montre *Le fils de Saül* de Laslo Nemes, en 2015.

> C'est plus une image des Alliés face à la déshumanisation.
Traitement inhumain des cadavres par les Alliés eux-mêmes ?

> Image « faussée » de la déshumanisation car décalée chronologiquement et qui témoigne plus de l'urgence à gérer la pandémie et les corps.

Or, c'est l'image qui a le plus marqué le grand public. La notion de la déshumanisation et la mémoire du crime se fondent sur ces images car on ne dispose pas encore ou peu d'images de la déshumanisation à l'intérieur de la vie du camp. Pour cela, il faut avoir recours aux témoignages, à la littérature, aux dessins. Le portail national ne s'y trompe pas en utilisant cette image pour l'axe de travail n°4:

Photographie publiée en double-page du magazine Objectif, été 1945
(coll. Musée de la Résistance nationale / Champigny).

Au centre, le Dr Klein, un des médecins du camp d'Auschwitz-Birkenau en 1943, impliqué dans de nombreuses sélections pour les chambres à gaz, transféré à Neuengamme en décembre 1944 puis à Bergen-Belsen en janvier 1945, il est un des responsables de la mort de milliers de détenus dans les semaines qui précèdent la libération du camp. Jugé lors du procès des SS de Bergen-Belsen, il est condamné à mort et exécuté en décembre 1945.

3) L'intérêt du thème pour aujourd'hui :

- Le passage/glissement d'une idéologie à un système génocidaire : Comment passe-t-on d'une idéologie, des mots à la mise en place d'un système concentrationnaire organisant la déshumanisation, le crime, le génocide ? Quels glissements ? Quelles articulations ? Quelle mise en œuvre ?

- Le questionnement éthique

- La résistance à la déshumanisation qui a donc en partie échoué.

- « Étudier la déshumanisation c'est aussi étudier la résistance à la déshumanisation en reprenant les différentes « composantes » de ce qui fait un être humain :
  - les fonctions vitales
  - les échanges intellectuels, la créativité artistique
  - le respect des valeurs morales, idéologiques ; la solidarité
  - les aspirations spirituelles - la force de lutter, d'espérer malgré les angoisses, les peurs, les souffrances, on peut analyser ce qui n'est pas reconnu, permis, assuré dans l'univers concentrationnaire nazi … et ce que l'obstination de quelques-uns ont permis de sauvegarder en assurant une résistance de tous les jours à la déshumanisation programmée. »
  http://www.cercleshoah.org/IMG/pdf/mots-cnrd2017.pdf

II- Points d'entrée possibles :

Ces points d'entrée dans le sujet du concours ont été repris lors de la formation proposée à travers un corpus de textes mis en voix par les stagiaires et par une comédienne l'après-midi. L'objet de la réflexion portait alors sur la question de « dire la déshumanisation » en lien avec les interventions en milieu scolaire menées par la comédienne Sylvie Malissard de la *Compagnie Le Porte-plume*.
Ces points d'entrée renvoient donc à différents textes aux natures variées qui permettent à la fois une approche de fonds du sujet et une approche plus sensible, littéraire et esthétique.

Voir article : *De la difficulté à dire la négation de l'Homme.*

1) **Le Décret « Nacht und Nebel** » :

Disparaître dans « la Nuit et le Brouillard » semble être une des formes évidente de la déshumanisation. Pourtant, cela reste une procédure juridique. (Voir : Thomas Fontaine in *Enseigner la Résistance*). C'est plus le prisme du sort réservé aux NN en prison comme c'est le cas pour l'abbé Daligault à Trêves ou en déportation qui fait le lien avec le sujet.
C'est aussi le film *Nuit et Brouillard* et le texte de Jean Ferrat qui orientent/justifient cette lecture.
Pour rappel, certains déportés NN dont Germaine Tillion sont déportés dans des petits convois, procédure différente de la déportation dans les wagons à bestiaux plombés.

2) **La déshumanisation du bourreau** :

- Un homme perdant son humanité dans le sens empathique du terme, un monstre.
- Évolution de la mise en œuvre du crime de masse : de la Shoah par balles aux chambres à gaz pour éloigner le bourreau de ses victimes.
- Extrême morcellement des étapes aboutissant au crime que vont mettre en avant les nazis lors des procès pour se disculper.

Sur la déshumanisation des bourreaux, liens évidents ou trop évidents avec l'actualité au risque de tordre l'Histoire ?

Est-on de la même humanité que les bourreaux ?
« C'est parce que nous sommes des hommes comme eux que les SS seront en définitive impuissants devant nous. », Robert Antelme*, L'espèce humaine.*

3) Étudier le glissement : discrimination / mesures d'exclusion / déshumanisation.
Où commence la déshumanisation ?

4) **Faire intérioriser aux victimes** elles-mêmes qu'elles ne sont pas des êtres humains, dignes de l'Humanité. Thème que l'on retrouvera aussi dans le corpus de textes travaillés avec la comédienne Sylvie Malissard.

5) Déshumanisation/ rester humains/ **la résistance à la déshumanisation** > lien avec le thème de l'an dernier :

Voir le portfolio proposé l'an dernier par le service éducatif du MRD dont un grand nombre de dessins peuvent être repris : *La tonte* de Lazard Bertrand, *La soupe* de Léon Delarbre, les dessins de J. L'Herminier et le questionnement autour de l'absence de visage, signe de perte d'identité ou au contraire de la restauration d'une dignité perdue. Cela permet une approche esthétique/interdisciplinaire et moins violente de la question.

6) Le matricule intégré à une nouvelle identité ou réapproprié alors qu'il incarne à lui seul la déshumanisation. Victoire de l'Humain ? La question de signer par son matricule. Ex : dans *Voix et visages*

7) <u>La « violence inutile »,</u> texte de Primo Levi extrait de *Les Naufragés et les Rescapés*, dans le système concentrationnaire, une « violence inutile » comme levier de la déshumanisation, vers la perte de sens et la descente vers la folie.
Revient-on humain des camps ? **Quelle part d'humanité a-t-on laissé dans les camps ?** Qui sont *Les Naufragés, les Rescapés*, de Primo Levi ?

Présentation de l'ouvrage :
Cet ouvrage (édité en 1986 en Italie) ne tient plus de la narration autobiographique sur laquelle et à partir de laquelle Primo Levi portait sa réflexion, mais propose l'inverse : une réflexion de fond qui s'appuie sur son propre vécu et sur les divers témoignages accessibles depuis, afin d'approcher des réponses aux multiples questions que pose la Shoah (en particulier : structures du camp, relation bourreau/victimes, ressentis et attitude des prisonniers, …).

Dans *les Naufragés et les Rescapés*, l'auteur explique que seuls pouvaient espérer survivre ceux qui avaient compris le fonctionnement absurde du camp, les autres étaient irrémédiablement condamnés à la mort, il les appelle **les Naufragés**. Les Naufragés ou Damnés (aussi appelé « musulmans ») représentent alors le stade extrême de la déshumanisation avant la mort : ce sont des « hommes vides », ni vivants ni morts, des « non hommes » qui ont perdu la pensée. Ils ne se parlent plus, ne prennent plus aucune initiative, même pour s'alimenter.

Cependant, dans ce livre, Primo Lévi joue aussi sur le renversement des termes :

Qui est le plus inhumain, les musulmans/naufragés ou les rescapés ?

À première vue les rescapés semblent les plus humains car ils ont conservé leur identité et leurs histoires, mais à quel prix ? Ils auraient perdu une part de leur humanité. Primo Levi lui, essaie de retrouver son humanité par son témoignage. Il veut se réapproprier le « je » dont il a été dépouillé et donner rétrospectivement un sens humain à survie. Se vouloir le porte-parole de ceux qui sont morts, c'est affirmer en temps qu'être humain qu'on est capable de solidarité et de mémoire.

Citation qui peut illustrer ce renversement : « Les pires survivaient, c'est-à-dire les mieux adaptés, les meilleurs sont tous morts ».

8) Autre point d'entrée possible dans le sujet, les **<u>textes de Charlotte Delbo</u>** travaillés et mis en voix avec la comédienne Sylvie Malissard.

9) Enfin, ***<u>La douleur</u>*** de Duras. Texte long qui ne sera pas lu à haute voix mais que je vous engage à découvrir par rapport à l'écriture de Duras et au regard qu'elle porte sur son époux Robert Antelme de retour des camps. Ce fut, pour moi, lors de la préparation du stage, un réel choc de découvrir ce texte. À mon sens, il justifie à lui seul l'approche par la littérature pour aborder notre thème.

Emeline VIMEUX

Ressources en ligne :

https://www.reseau-canope.fr/cnrd/axes/2017

http://www.cercleshoah.org/IMG/pdf/mots-cnrd2017.pdf

https://fondationdeportation.files.wordpress.com/2016/07/brochure_cnrd_2016_2017_web_13_09_2016-1.pdf

http://daac-arts-culture.ac-besancon.fr/wp-content/uploads/sites/34/2016/01/Portfolio_CNRD_2015-2016.pdf

http://d-d.natanson.pagesperso-orange.fr/la_douleur.htm

I. Nier l'Homme. La mise en œuvre de l'idéologie nazie

Fondements et imprégnation d'une idéologie niant l'Homme : l'Autodafé comme première manifestation de la négation de l'Homme

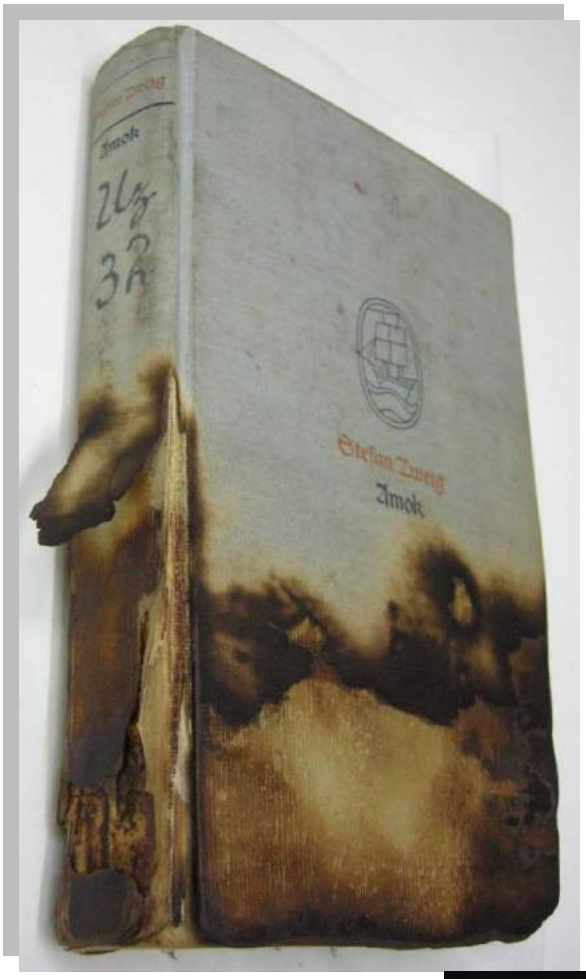

Amok, Stefan Zweig (1881-1942) retiré d'un autodafé à Göttingen le 1er mai 1933

Numéro d'inventaire : 2001.1324.01
Donateur : Jean LARROSE (livre conservé 64 ans dans sa bibliothèque personnelle avant sa remise au musée par Serge Klarsfeld)
H. 20 cm ; l. 12 cm
Exposition permanente RDC, salle 3, vitrine 1

Amok
© Musée de la Résistance et de la Déportation de Besançon

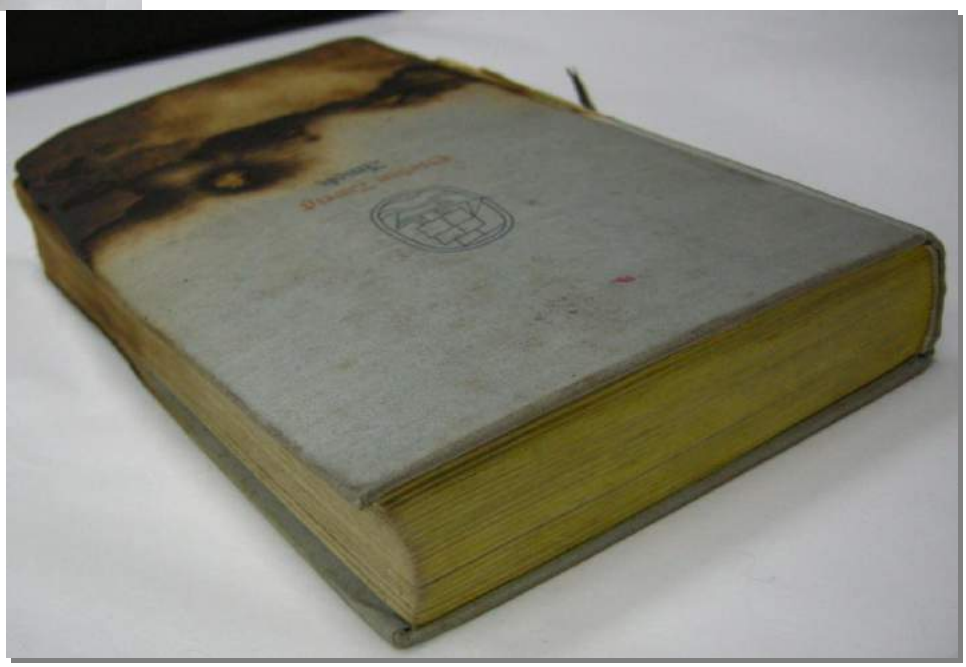

Proposition de questionnaire sur le livre de Stefan ZWEIG tiré d'un autodafé

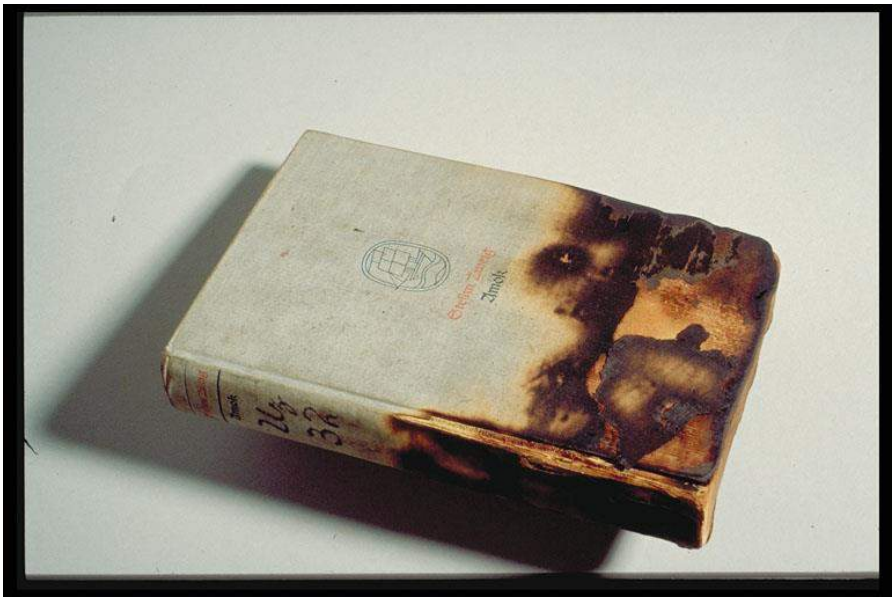

Document 1
Livre retiré d'un autodafé organisé par les SA le 1er mai 1933 à Göttingen, don de M. J-P Larrose
© Musée de la Résistance et de la Déportation de Besançon

1) **Décrire** l'objet photographié.

2) Chercher dans le document 2 **ce qui explique son état**.

3) Rechercher la définition de **« autodafé ».**

   Quelles expressions de la lettre de Jean-Philippe LARROSE illustrent le mieux cette définition ?

4) A votre avis et en vous aidant du document 2, pourquoi cet autodafé a-t-il été organisé le **premier mai** ?

5) D'après vos connaissances et la biographie de Stefan ZWEIG (document 3), quels éléments de **l'idéologie nazie** ont conduit à brûler ce livre ?

6) **Présenter** le document 2 (page suivante)

7) D'après le document 2, expliquez **comment cet ouvrage a pu être sauvé**.

   Dans la lettre, qu'est-ce qui montre que l'auteur a pris un **risque** en retirant ce livre de l'autodafé ?

   Qu'est-ce qui dans la lettre (fond et forme), montre **l'admiration de l'auteur pour cet écrivain** ?

Document 2

JEAN-PHILIPPE LARROSE
AGRÉGÉ DE L'UNIVERSITÉ

Paris. Juin 1997.

De 1931 à 1933, j'ai été assistant-étudiant à l'Université de Göttingen.

Le 1er Mai 1933, en guise de célébration de la Fête du travail, Hitler avait ordonné d'organiser dans toute l'Allemagne une cérémonie purificatoire. Les assistants et étudiants étrangers avaient été invités par les Autorités universitaires à assister à celle qui avait lieu à Göttingen.

Sur la place du Théâtre - déjà baptisée Hitler-Platz - avaient été amoncelées les oeuvres littéraires et scientifiques des écrivains et savants juifs, de communistes, de socialistes, de citoyens fidèles à la République de Weimar.

Après de violentes et enthousiastes harangues et le Horst-Wessellied repris en chœur par la foule, le feu avait été mis à l'immense tas de livres. Une escouade de S.A. était chargée de surveiller le brasier. Un de mes meilleurs élèves, avec lequel j'étais lié d'amitié, Helmut Knochen, commandait l'escouade. Désireux de posséder un souvenir de cet holocauste national-socialiste, j'ai demandé à Helmut Knochen de m'aider à retirer des tas de cendres, un ouvrage qui serait pour moi une relique. - A la fin du théâtre, nous avons offert à boire à la petite troupe. Dès lors, seuls sur la place, nous avons pris un livre, au hasard... Ému et craintif, je suis rentré chez moi.

Surprise merveilleuse! C'était « Amok », une oeuvre de Stefan Zweig, un écrivain déjà célèbre, que j'aimais beaucoup. Livre précieux, chargé d'une parcelle de l'Histoire!
L'ouvrage a veillé 64 ans sur ma bibliothèque de germaniste!
Le temps est maintenant venu, de le confier au Tabernacle,
Mémoire de mes Amis Juifs.

Jean-Philippe Larrose

© Musée de la Résistance et de la Déportation de Besançon

Document 3

Amok :

- En médecine, pathologie meurtrière liée à la consommation d'opiacés.
- Comportement spécifique aux populations austronésiennes (Malaisie, Indonésie) qui consiste à opérer de nombreux meurtres par vengeance, jusqu'à ce que la personne soit elle même mise à mort.
- Par extension, maladie mentale, le terme devient synonyme de forcené.

« Les oeuvres de Stefan Zweig comptent parmi les plus lucides tragédies modernes de l'éternelle humanité. Amok est de celles-là, avec son odeur de fièvre, de sang, de passion et de désir malais...Amok est l'enfer de la passion au fond duquel se tord, brûlé mais éclairé par les flammes de l'abîme, l'être essentiel, la vie cachée. » (Romain Rolland)

Le résumé du livre :

Remarque : La nouvelle allemande a souvent l'importance d'un de nos romans.

Aux Indes, un médecin sur un bateau raconte une histoire au narrateur : quelques temps plus tôt, une femme est venue le voir pour lui demander de la faire avorter. Orgueilleuse et méprisante, il a voulu la mettre à l'épreuve : il lui dit ne vouloir accepter que si elle se donne à lui. Elle s'enfuit. Honteux, il tente tout pour s'excuser et accepter cette opération. Mais elle le rejette et il en devient fou, « de la folie d'Amok, cette folie des Indes lorsque le soleil vous brûle et que le soleil vous fait suffoquer. ». Sur le point de mourir, alors qu'elle a fait appel à une vieille rebouteuse indienne, elle l'appelle à son chevet mais il ne peut plus rien pour elle.
Le narrateur apprendra que l'homme s'est suicidé, s'attachant à la tombe de la femme qu'il était chargé de rapatrier.
www.stefanzweig.org

Stefan Zweig en 1910
Photographie du centre culturel autrichien de Paris

La biographie de l'auteur : Stefan Zweig (1881-1942)

- Né à Vienne, en 1881, dans une famille de la grande bourgeoisie juive, il se passionne très jeune pour la poésie, la littérature et le théâtre.
- Ami de Rilke, d'Emile Verhaeren, et de Romain Rolland, il est un humaniste sincère attaché à la culture européenne. Il adaptera notamment *Volpone* avec Jules Romain, en 1904, à Paris.
- En 1901, il publie sa première nouvelle, *Im Scheen*, *Dans la neige*, dans *Die Welt*, un journal viennois. *Ce texte d'une dizaine de pages raconte l'histoire d'une communauté juive, qui sous la menace d'une horde de flagellants, doit fuir le ghetto de son village*.
- Etudiant à Vienne puis à Berlin, l'atmosphère cosmopolite de Vienne lui donne le goût des voyages. Il parcourra l'Europe, l'Amérique du Nord, le Mexique, Cuba, les Indes et l'Asie. A Berlin, il mène une vie de bohème et découvre un univers de violence et de misère.
- En 1911, lors d'un séjour en France, il rencontre Romain Rolland ; c'est le début d'une longue amitié.
- Fervent pacifiste, il fut très marqué par la Première Guerre Mondiale qui lui inspira de violentes protestations : *Jérémie* (pièce de théâtre, 1917). On retrouve cette condamnation de la guerre plus tard dans *Ivresse de la Métamorphose* (1930 pour la première partie et 1938 pour la seconde). **Ainsi, c'est cette guerre qui fut à l'origine de son souci constant de dénoncer les valeurs factices de la société de l'époque qu'il considère décadente, thème récurrent de son oeuvre littéraire.**
- Son recueil, *Amok* (1922), révèle son analyse poussée des sentiments troubles et de la morale sociale.
- En 1933, l'adaptation cinématographique de sa nouvelle, *Brûlant Secret* (1911), provoque la colère des nazis. *Dans ce drame de l'adultère, Edgar, un jeune garçon venu passer ses vacances en Suisse avec sa mère, tombe sous le charme d'un mystérieux coureur automobile. Ce dernier se sert de son amitié avec l'enfant pour tenter de séduire sa mère qui ne semble pas insensible à ses avances.*
  A Munich et dans d'autres villes, les livres du « juif » Zweig sont brûlés en autodafé.
  Il s'installe alors à Londres pour travailler sur la biographie de Marie Stuart. L'invasion de l'Autriche par les troupes d'Hitler et son annexion le dissuadent de rentrer dans son pays.
- En 1934, *Erasme : grandeur et décadence d'une idée*, livre sur ses convictions humanistes, manifeste son opposition au régime nazi.
- En 1939, Sigmund Freud dont il était l'intime, meurt à Londres. Il rédige et lit son oraison funèbre.
- **En 1941, il termine son autobiographie, *Le Monde d'hier*, dans lequel il dresse avec nostalgie, le portrait de l'Europe d'avant 1914.**
- En 1942, il se suicide avec son épouse, au Brésil, après avoir rédigé un message d'adieu pour remercier « ce merveilleux pays » et pour « mettre fin à temps, et la tête haute, à une existence où le travail intellectuel a toujours été la joie la plus pure et la liberté individuelle le bien suprême de ce monde. »

Emeline VIMEUX

Amok, Stefan ZWEIG, 1922
Livre retiré d'un autodafé organisé à Göttingen le 1er mai 1933

Que nous apprend cet objet sur l'idéologie nazie ?

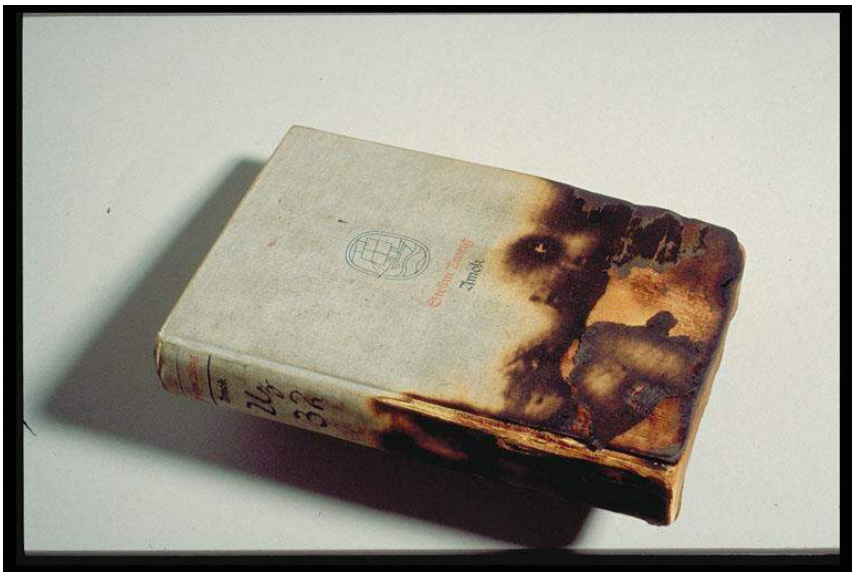

Document 1
Livre retiré d'un autodafé organisé par les SA le 1er mai 1933 à Göttingen, don de M. J-P Larrose
© Musée de la Résistance et de la Déportation de Besançon

1) **Décrire** l'objet photographié.

2) Chercher dans le document 2 **ce qui explique son état**.

➔ *« J'ai demandé à Helmut Knochen de m'aider à retirer du tas des cendres, un ouvrage qui serait pour moi une relique. »*

3) Rechercher la définition de **« autodafé ».**

➔ ***Autodafé*** *: (1714 ; port. Auto da fe « acte de foi »). À l'origine, cérémonie au cours de laquelle les hérétiques étaient conviés à faire « acte de foi » pour racheter leurs péchés avant d'être brûlés; par extension,* ***action de détruire par le feu.***

Quelles expressions de la lettre de Jean-Philippe LARROSE illustrent le mieux cette définition ?

➔ *« Cérémonie purificatoire»« le feu avait été mis à l'immense tas de livres » « surveiller le brasier » « holocauste national-socialiste » « retirer du tas de cendres »*

4) À votre avis et en vous aidant du document 2, pourquoi cet autodafé a-t-il été organisé le **premier mai** ? ➔ *« en guise de célébration de la fête du travail »*

5) D'après vos connaissances et la biographie de Stefan ZWEIG (document 3), quels éléments de **l'idéologie nazie** ont conduit à brûler ce livre ?

6) **Présenter** le document 2 (page suivante)

➔ *Lettre de Mr Jean-Philippe Larrose, agrégé de l'Université, faite à Paris en juin 1997. Lettre accompagnant son don au Musée de la Résistance et de la Déportation de Besançon, dans laquelle il explique les circonstances qui lui ont permis de retirer ce livre d'un autodafé.*

7) D'après le document 2, expliquez **comment cet ouvrage a pu être sauvé**.

➔ *« Au bar du théâtre, nous avons offert à boire à la petite troupe. »*

Dans la lettre, qu'est-ce qui montre que l'auteur a pris un **risque** en retirant ce livre de l'autodafé ? ➔ *« Ému et craintif, je suis rentré chez moi. »*

Qu'est-ce qui dans la lettre (fond et forme), montre **l'admiration de l'auteur pour cet écrivain** ?

➔ *Changement de paragraphe, rupture typographique, le dernier paragraphe étant centré. Rupture de style : successions de phrases exclamatives et très courtes qui s'opposent aux adjectifs « ému et craintif » leur donnant ainsi plus de force. Le plaisir de la découverte du livre n'en est que plus grand : « Surprise merveilleuse ! (...) un écrivain déjà célèbre que j'aimais beaucoup. »*
La phrase suivante montre que l'auteur est conscient de l'importance du moment vécu et fait la transition avec l'idée de léguer cet objet au musée : « Livre précieux, chargé d'une parcelle d'Histoire ! »

Document 2

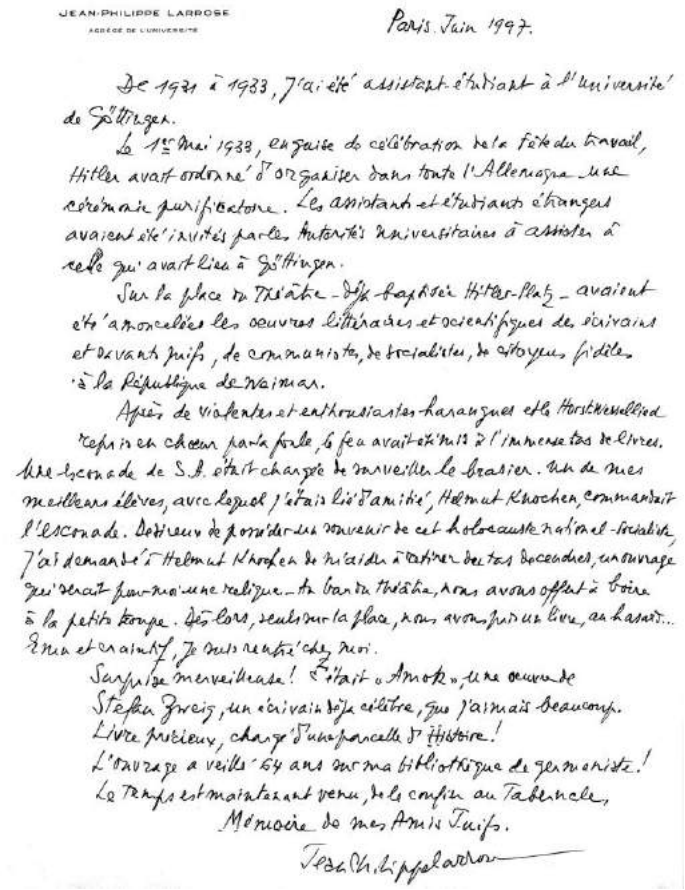

JEAN-PHILIPPE LARROSE
AGRÉGÉ DE L'UNIVERSITÉ

Paris. Juin 1997.

De 1931 à 1933, j'ai été assistant-étudiant à l'Université de Göttingen.

Le 1er Mai 1933, en guise de célébration de la Fête du travail, Hitler avait ordonné d'organiser dans toute l'Allemagne une cérémonie purificatoire. Les assistants et étudiants étrangers avaient été invités par les Autorités universitaires à assister à celle qui avait lieu à Göttingen.

Sur la place du Théâtre - déjà baptisée Hitler-Platz - avaient été amoncelées les oeuvres littéraires et scientifiques des écrivains et savants juifs, de communistes, de socialistes, de citoyens fidèles à la République de Weimar.

Après de violentes et enthousiastes harangues et le Horst Wessellied repris en chœur par la foule, le feu avait été mis à l'immense tas de livres. Une escorade de S.A. était chargée de surveiller le brasier. Un de mes meilleurs élèves, avec lequel j'étais lié d'amitié, Helmut Knochen, commandait l'escorade. Désireux de posséder un souvenir de cet holocauste national-socialiste, j'ai demandé à Helmut Knochen de m'aider à retirer des tas brûlants, un ouvrage qui serait pour moi une relique. Au bar du théâtre, nous avons offert à boire à la petite troupe. Dès lors, seuls sur la place, nous avons pris un livre, au hasard... Ému et craintif, je suis rentré chez moi.

Surprise merveilleuse ! C'était « Amok », une oeuvre de Stefan Zweig, un écrivain déjà célèbre, que j'aimais beaucoup.
Livre précieux, chargé d'une parcelle d'Histoire !
L'ouvrage a veillé 64 ans sur ma bibliothèque de germaniste !
Le Temps est maintenant venu, de le confier au Tabernacle,
Mémoire de mes Amis Juifs.

Jean-Philippe Larrose

© Musée de la Résistance et de la Déportation de Besançon

Document 3

Amok :

- En médecine, pathologie meurtrière liée à la consommation d'opiacés.
- Comportement spécifique aux populations austronésiennes (Malaisie, Indonésie) qui consiste à opérer de nombreux meurtres par vengeance, jusqu'à ce que la personne soit elle même mise à mort.
- Par extension, maladie mentale, le terme devient synonyme de forcené.

« Les oeuvres de Stefan Zweig comptent parmi les plus lucides tragédies modernes de l'éternelle humanité. Amok est de celles-là, avec son odeur de fièvre, de sang, de passion et de désir malais...Amok est l'enfer de la passion au fond duquel se tord, brûlé mais éclairé par les flammes de l'abîme, l'être essentiel, la vie cachée. » (Romain Rolland)

Le résumé du livre :

Remarque : La nouvelle allemande a souvent l'importance d'un de nos romans.

Aux Indes, un médecin sur un bateau raconte une histoire au narrateur : quelques temps plus tôt, une femme est venue le voir pour lui demander de la faire avorter. Orgueilleuse et méprisante, il a voulu la mettre à l'épreuve : il lui dit ne vouloir accepter que si elle se donne à lui. Elle s'enfuit. Honteux, il tente tout pour s'excuser et accepter cette opération. Mais elle le rejette et il en devient fou, « de la folie d'Amok, cette folie des Indes lorsque le soleil vous brûle et que le soleil vous fait suffoquer. ». Sur le point de mourir, alors qu'elle a fait appel à une vieille rebouteuse indienne, elle l'appelle à son chevet mais il ne peut plus rien pour elle. Le narrateur apprendra que l'homme s'est suicidé, s'attachant à la tombe de la femme qu'il était chargé de rapatrier.
www.stefanzweig.org

Stefan Zweig en 1910
Photographie du centre culturel autrichien de Paris

La biographie de l'auteur : Stefan Zweig (1881-1942)

- Né à Vienne, en 1881, dans une famille de la grande bourgeoisie juive, il se passionne très jeune pour la poésie, la littérature et le théâtre.
- Ami de Rilke, d'Emile Verhaeren, et de Romain Rolland, il est un humaniste sincère attaché à la culture européenne. Il adaptera notamment *Volpone* avec Jules Romain, en 1904, à Paris.
- En 1901, il publie sa première nouvelle, *Im Scheen*, *Dans la neige*, dans *Die Welt*, un journal viennois. *Ce texte d'une dizaine de pages raconte l'histoire d'une communauté juive, qui sous la menace d'une horde de flagellants, doit fuir le ghetto de son village*.
- Etudiant à Vienne puis à Berlin, l'atmosphère cosmopolite de Vienne lui donne le goût des voyages. Il parcourra l'Europe, l'Amérique du Nord, le Mexique, Cuba, les Indes et l'Asie. A Berlin, il mène une vie de bohème et découvre un univers de violence et de misère.
- En 1911, lors d'un séjour en France, il rencontre Romain Rolland ; c'est le début d'une longue amitié.
- Fervent pacifiste, il fut très marqué par la Première Guerre Mondiale qui lui inspira de violentes protestations : *Jérémie* (pièce de théâtre, 1917). On retrouve cette condamnation de la guerre plus tard dans *Ivresse de la Métamorphose* (1930 pour la première partie et 1938 pour la seconde). **Ainsi, c'est cette guerre qui fut à l'origine de son souci constant de dénoncer les valeurs factices de la société de l'époque qu'il considère décadente, thème récurrent de son oeuvre littéraire.**
- Son recueil, *Amok* (1922), révèle son analyse poussée des sentiments troubles et de la morale sociale.
- En 1933, l'adaptation cinématographique de sa nouvelle, *Brûlant Secret* (1911), provoque la colère des nazis. *Dans ce drame de l'adultère, Edgar, un jeune garçon venu passer ses vacances en Suisse avec sa mère, tombe sous le charme d'un mystérieux coureur automobile. Ce dernier se sert de son amitié avec l'enfant pour tenter de séduire sa mère qui ne semble pas insensible à ses avances.*
  A Munich et dans d'autres villes, les livres du « juif » Zweig sont brûlés en autodafé.
  Il s'installe alors à Londres pour travailler sur la biographie de Marie Stuart. L'invasion de l'Autriche par les troupes d'Hitler et son annexion le dissuadent de rentrer dans son pays.
- En 1934, *Erasme : grandeur et décadence d'une idée*, livre sur ses convictions humanistes, manifeste son opposition au régime nazi.
- En 1939, Sigmund Freud dont il était l'intime, meurt à Londres. Il rédige et lit son oraison funèbre.
- **En 1941, il termine son autobiographie, *Le Monde d'hier*, dans lequel il dresse avec nostalgie, le portrait de l'Europe d'avant 1914.**
- En 1942, il se suicide avec son épouse, au Brésil, après avoir rédigé un message d'adieu pour remercier « ce merveilleux pays » et pour « mettre fin à temps, et la tête haute, à une existence où le travail intellectuel a toujours été la joie la plus pure et la liberté individuelle le bien suprême de ce monde. »

Emeline VIMEUX

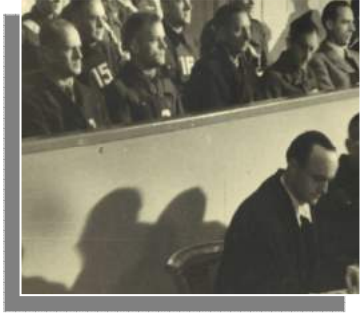

La négation de l'Homme dans l'univers concentrationnaire nazi

« La négation de l'Homme dans l'univers concentrationnaire nazi » : aborder avec des adolescents un sujet aussi difficile — pour ne pas dire traumatisant — nous oblige à un choix pleinement assumé, celui du point de vue éthique, de la lumière et de l'espérance. Dans les pages qui suivent, nous faisons le choix d'une humanité qui résiste et qui se déploie dans un univers qui la nie. Mais ce chemin vers l'humanité ne peut se parcourir sans la lucidité, sans tenter de décrypter les ressorts d'une idéologie et les pratiques d'un système qui avaient pour finalité la négation de l'Homme. Les anciens déportés avaient parfaitement compris que la reconquête de leur humanité déniée ne pouvait pas se faire sans plongée dans la terreur. Il suffit, pour s'en convaincre, de lire quelques titres de la littérature des camps pour se rendre compte du tiraillement entre analyse douloureuse de cet univers et foi en l'homme.

À cet égard, les deux premiers grands ouvrages emblématiques sont contemporains (1947) :

- Si c'est un homme de Primo Levi
- L'espèce humaine de Robert Antelme

Cette difficulté perdure dans les travaux des historiens, comme l'exprime par exemple Robert Steegmann dans son ouvrage consacré au camp de Natzweiler-Struthof : « Peut-on faire de la terreur et de l'horreur concentrationnaires un sujet d'histoire comme un autre ? […] Faire de la terreur un objet d'étude est une épreuve intellectuelle, une souffrance dont on ne sort pas intact. »

Les lignes qui suivent proposent un aperçu rapide de l'univers concentrationnaire et de son fonctionnement. Pour traiter le sujet, et sans la moindre prétention d'exhaustivité, trois angles d'approche peuvent être abordés, centrés évidemment sur l'univers concentrationnaire, et en instant davantage sur quelques enjeux historiques, idéologiques et éthiques :

- Nier l'homme, mise en œuvre et pratiques d'une idéologie ;
- Rester un être humain : dénoncer, résister à la négation de l'Homme
- Décrypter, définir et juger la criminalité nazie

1. Quelques éléments d'historiographie

Depuis quelques années, les publications de monographies de camps ou d''études de convois de déportation se multiplient. Sur les camps de concentration, on peut ainsi mentionner la thèse que Bernhard Strebel consacre à Ravensbrück et qu'il publie en 2003 en France, avec une préface de Germaine Tillion. Il inscrit en effet sa recherche dans le prolongement du travail partiel réalisé par cette dernière et ses compagnes de déportation. Michel Fabréguet réalise un travail de thèse sur Mauthausen, sous la forme d'une commande de l'Amicale de Mauthausen, en 1999. Enfin, Robert Steegmann publie sa thèse sur le camp alsacien du Struthof en 2009. Des convois ont également été étudiés : ainsi le travail de thèse de Claudine Cardon-Hamet sur les déportés tatoués à Auschwitz est soutenu en 1995 ; Pierre-Emmanuel Dufayel réalise un mémoire de recherche sur le convoi des 27000, femmes déportées à Ravensbrück le 31 janvier 1944.

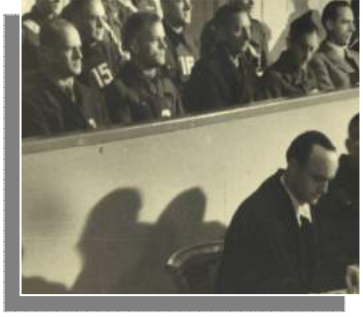

Cependant, il existe peu d'études d'ensemble récentes du système concentrationnaire nazi, comme équivalent par exemple de l'ouvrage de Raoul Hilberg, La destruction des juifs d'Europe : « On peut s'étonner que, jusqu'à ce jour [2009], le système concentrationnaire ait été si peu étudié », constate Robert Steegmann (p. 14). Peu de travaux d'historiens, en effet, si ce n'est ceux des déportés ou des historiens proches des milieux issus de la déportation qui, les premiers, ont tenté de proposer une vision d'ensemble de l'univers concentrationnaire, dans le cadre ou autour de deux institutions, avec un travail complémentaire et croisé :

- le centre de documentation juive contemporaine (CDJC, appelé aujourd'hui Mémorial de la Shoah). C'est le cas par exemple, en 1967 de l'ouvrage de Joseph Billig, L'hitlérisme et le système concentrationnaire préfacé par Henri Michel. Il s'intéresse aux liens entre théorie et pratiques, entre idéologie et économie industrielle au cœur du processus génocidaire. Mentionnons également Léon Poliakov sur histoire de l'antisémitisme ou Georges Wellers.

- le Comité d'histoire de la Seconde Guerre mondiale possède une commission sur la déportation présidée par Julien Cain et à laquelle participent Olga Wormser-Rigot ou Germaine Tillion. Olga Wormser-Migot publie en 1968 aux Presses universitaires de France sa thèse sur Le système concentrationnaire nazi, qui fera très vite l'objet de critiques. Par ailleurs Germaine Tillion s'attelle à l'historique de convois de déportation de Ravensbrück dès 1946 qui donnera lieu à trois publications successives en 1946, 1973 et 1988, fruit d'un véritable travail collectif.

Au cours de cette période de l'après-guerre, des travaux majeurs sont également publiés en Allemagne : ainsi de l'ouvrage dès 1946 Eugen Kogon avec L'État SS. Le système des camps de concentration allemand (*Der SS Staat*), puis l'historien allemand Enno Georg mène en 1963 un travail de recherche sur la fonction économique des camps et les entreprises économiques de la SS (*Die wirtschaftlichen Unternehmungen der SS*).

Enfin, dans le milieu associatif, il faut mentionner des initiatives de publication d'ensemble comme, par exemple, celle réalisée en 1999 par Maurice Voutey aux éditions de la FNDIRP : Les camps nazis. Des camps sauvages au système concentrationnaire. 1933-1945.
Au fond l'écriture de l'histoire du système concentrationnaire nazi est contemporaine de l'expérience concentrationnaire. Elle témoigne d'une volonté de saisir dans son ensemble un système pour mieux l'appréhender et peut-être lui résister. Elle prend de multiples formes, entre histoire et littérature. Parmi de nombreux exemples qui tentent de relier les aspects idéologiques, économiques avec les pratiques de négation dans le système concentrationnaire, le texte de Geneviève de Gaulle, L'Allemagne jugée par Ravensbrück, issu d'une conférence prononcée en 1946 et publié en 1947, est remarquable.

2. Une imbrication entre le pouvoir nazi, l'idéologie qui le porte et la mise en place du système concentrationnaire

Quelques rappels chronologiques montrent l'étroite imbrication entre ces trois aspects du régime nazi, dont le système concentrationnaire est consubstantiel de l'idéologie. Dès l'arrivée au pouvoir, la construction d'un droit spécifique donne une assise pseudo-juridique à l'idéologie nazie. Le 28 février 1933 un décret-loi sur la détention préventive (Schutzhaft) autorise la suspension des droits politiques fondamentaux. Le 3 mars 1933 le tout premier camp nazi est ouvert en Thuringe, Land dirigé depuis 1932 par Fritz Sauckel : il s'agit du camp de Nohra, près de Weimar à proximité d'une base aérienne. Cette ouverture est suivie

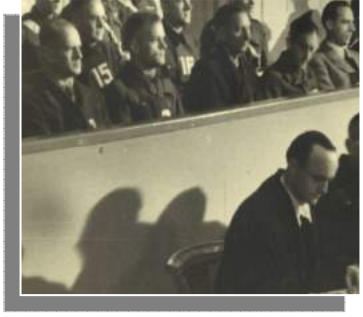

de celle, le 21 mars 1933, de Dachau par Heinrich Himmler. Plusieurs périodes marquent la formation du système concentrationnaire nazi.

À une première période de camps sauvages, entre mars 1933 et la mi-1934, indifféremment dirigés par les SA ou les SS, succède une seconde phase à la suite de la nuit des longs couteaux en juin 1934. Le camp de Dachau devient le modèle autour duquel se développe un véritable « système concentrationnaire ». Les *Reichskonzentrationslager* (KL) passent sous la tutelle de la SS, dirigée par Himmler et Heydrich. Le système de terreur instauré par le règlement intérieur de Dachau, et fondé sur la violence et la coercition, est diffusé et « enseigné » à l'ensemble des responsables de camps. Une « école de Dachau » forme les commandants, sous-officiers et officiers. Ces méthodes sont apprises lors du parcours criminel des responsables de camps puis diffusées ensuite dans d'autres lieux, d'autres KL.

La construction du KL de Sachsenhausen ouvre une nouvelle période à partir de 1936 avec la systématisation d'un fonctionnement qui prolonge celui de Dachau. Il se structure autour d'un modèle architectural qui comprend une Kommandantur, des ateliers, des logements de services et des casernes des gardes. Une véritable géographie ou topographie de la terreur et de la déshumanisation se met en place, comme le montre le plan du camp, où l'on constate une uniformisation de l'administration et du fonctionnement interne du KL. Dès lors, pour reprendre l'expression de Robert Steegmann, « La cartographie est implacable : toute l'Allemagne se couvre de ces métastases du mal » : Buchenwald en 1937 (Thuringe), Flossenbürg (1938, Bavière), Mauthausen (1938 en Autriche rattachée), Ravensbrück (1939 dans le Mecklembourg), Neuengamme (1940), Auschwitz I dans le complexe concentrationnaire particulier d'Auschwitz (1940) en Pologne, Natzweiler-Struthof (mai 1941) dans l'Alsace annexée.

Qui est détenu dans ce système ? Quelle taxinomie des détenus ?

Les premiers détenus sont des Allemands opposants politiques à la suite du décret-loi de février 1933 (*Schutzhäftlinge*) : ils portent le triangle rouge des « politiques ». Avec l'ouverture et l'essaimage des camps (1936),l'élargissement des motifs d'arrestation entraîne la multiplication des catégories de détenus : criminels dangereux et récidivistes, les droits communs (triangle vert) avec un rôle dévolu à l'auto-administration, les Témoins de Jéhovah dès 1933 (triangle violet), puis selon les critères idéologiques raciaux et sociaux du nazisme, la mise à l'écart des « asociaux » et « rétifs au travail » en 1937-1938 (triangle noir), les homosexuels en vertu du paragraphe 175 de la loi allemande (triangle rose), enfin avec la Nuit de Cristal le 9 novembre 1938, l'internement de près de 30 000 juifs dans les différents camps (Buchenwald, Dachau, Sachsenhausen) avec l'étoile jaune comme signe distinctif.
Les années 1937-1938 correspondent à une accélération du nombre de personnes internées (21 400 en septembre 1939) pour répondre à la fois aux objectifs politiques, raciaux et également économiques.

Quels sont les objectifs économiques ?

Les objectifs économiques sont indissociables de la mise en place par la SS d'une politique industrielle propre au le système des KL : des entreprises spécifiques sont installées à proximité ou dans les camps, dès 1936 à Dachau par exemple. L'augmentation des détenus s'explique également par la volonté de la SS d'augmenter les gains. Cette situation reflète une évolution des objectifs des KL : un objectif économique (exploiter les détenus) se superpose à un objectif répressif (briser les détenus). Cet objectif d'exploitation économique

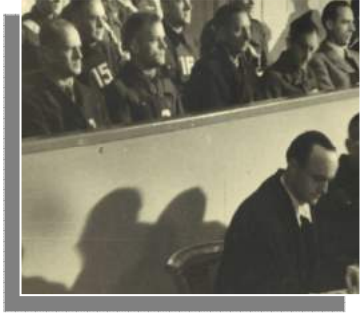

s'aggrave ou s'amplifie avec l'entrée en guerre et l'envoi en camps de nouveaux détenus (NN, prisonniers de guerre soviétiques, résistants européens).

En janvier 1942, un changement important intervient avec la mainmise de la logique économique au sein de la SS dans le système concentrationnaire : Oswald Pohl de la WVHA décide de l'utilisation des détenus au même moment où Hitler confie l'exploitation de la main d'œuvre à Fritz Sauckel. La fonction économique l'emporte sur la fonction politique au sein du Reich. Himmler négocie par ailleurs avec les entreprises indispensables à l'économie du Reich et autorise l'envoi des détenus dans les lieux de production industrielle : c'est la naissance des camps annexes et des kommandos.

Cécile VAST

II. Rester un être humain. Résister à la déshumanisation et à la négation dans l’univers concentrationnaire

Dessiner

L'année dernière, le thème retenu pour le CNRD était **« Résister par l'art et la littérature » et notre portfolio était dédié aux collections d'art concentrationnaire conservées et valorisées au musée.** Il a notamment permis d'aborder les problématiques suivantes :

- La découverte du système concentrationnaire à travers des œuvres d'art concentrationnaire.

- Pourquoi les déportés ont-ils choisi de dessiner ?
  En quoi est-ce un acte de résistance ?
  Au service de quelles valeurs ?

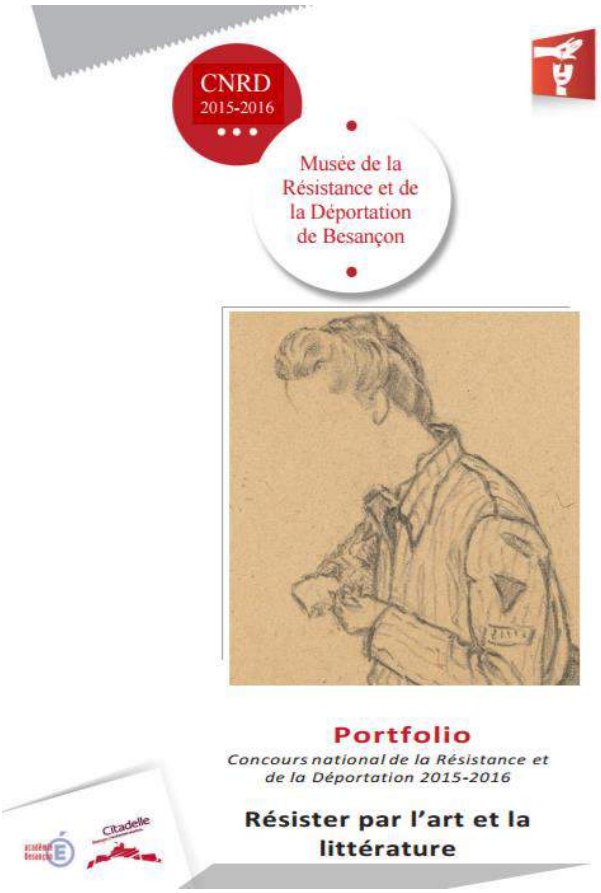

Portfolio du Musée de la Résistance et de la Déportation de Besançon disponible sur le site internet de la Citadelle en libre téléchargement ici : http://www.citadelle.com/fr/le-musee-de-la-resistance-et-de-la-deportation/education-et-recherche/cnrd.html

Objets et objets cadeaux :
du matricule, symbole de la déshumanisation, à « la coalition de l'amitié »

Marguerite Flamencourt
L'appel
Vers 1943-1944
Écusson brodé
Musée de la Résistance et de la Déportation, Fonds Germaine Tillion
©Musée de la Résistance et de la Déportation de Besançon

Réalisé entre 1943 et 1944, ce petit écusson a été offert à Germaine Tillion par Marguerite Flamencourt à Ravensbrück. Marguerite Flamnecourt fait partie du convoi des « 27000 », de même que Geneviève de Gaulle, Émilie Tillion ou Jeannette L'Herminier.

On y voit la scène quotidienne de l'appel, les détenues alignées devant les baraques, les barbelés et les corbeaux qui ont donné leur nom au camp. « Ravensbrück » signifie littéralement le pont des corbeaux en allemand. Sur le côté gauche, invisible, un SS dont on n'aperçoit que la main retient son chien. En bas, le lieu et la date, tandis que de l'autre côté on remarque le triangle rouge, symbole de déportation pour motif politique, et le numéro de matricule de Germaine Tillion, 24588.

Cet objet qui peut sembler dérisoire illustre l'ingéniosité dont Marguerite Flamencourt a dû faire preuve pour se procurer une aiguille et des fils de différentes couleurs afin de broder la scène. En travaillant patiemment sur cet écusson, elle réalise quelque chose de beau qui n'a pour seul et unique but que d'être offert en cadeau.

Dans un environnement où tout est fait pour déshumaniser les déportées, il démontre que le système concentrationnaire ne parvient pas à briser « *la coalition de l'amitié* » (*Ravensbrück*, op. cit, p. 33).

Vincent BRIAND

Catalogue « Les armes de l'esprit, Germaine Tillion, 1939-1954 », exposition présentée du 26 mai au 20 septembre 2015, Citadelle de Besançon, 2015, 22 euros.
Bon de commande téléchargeable : http://www.citadelle.com/fr/le-musee-de-la-resistance-et-de-la-deportation/education-et-recherche/espace-recherche/15-francais/le-musee-de-la-resistance/473-publications.html

Objets et objets cadeaux :
Garder sa dignité de femme

Soutien-gorge confectionné dans une toile à carreaux bleu et blanc par Gaby Gehant, déportée, permettait de conserver une certaine dignité © Musée de la Résistance et de la Déportation de Besançon
H.15 cm ; l. 84 cm
coton
armure toile, quadrillé, cousu
Exposition permanente, salle 15, vitrine 13

Gabrielle Géhant, née Vandeuvre en 1901 a épousé Émile Gehant en 1920.
Avoué, militant socialiste et adjoint au maire de Belfort depuis 1928, c'est une forte personnalité, il décède en mai 1940.
Militante socialiste comme son mari, la présence des forces allemandes lui est vite insupportable ainsi que le régime de Vichy. D'abord en contact avec le Front National, elle adhère fin 42, début 43 (avec son fils Émile dit Milo) au mouvement Lorraine créé à Belfort à cette date par René Fallas-Magnin. Son appartement rue Reiset est souvent lieu de réunion clandestine entre les différents responsables locaux : R Fallas Magnin, Henri Chaignot, Jean Sonet, Henri Dugois, Roger Glasson et Milo Gehant.

C'est ici qu'est annoncé un parachutage par les services du BCRA, il aura lieu durant la nuit du 16 au 17 août 43 à proximité de Foussemagne.

Hélas, elle est arrêtée par la Feldgendarmerie et la Gestapo le 23 décembre 43, en même temps que son fils et que d'autres membres de Lorraine.
Après les séjours en prison à Belfort, Dijon, Romainville elle est déportée le 24 avril 44 à Ravensbrück puis Holleischen. Elle est de retour à Belfort le 28 mai 1945.
Affiliée à la France Combattante, au BOA avec le grade de sous-lieutenant, elle reçoit la médaille de la Résistance en juillet 46 et la carte de CVR en 1952.
Engagée politiquement au parti socialiste, elle s'oppose vivement à Paul Rassinier et quitte le parti en 1946 mais reste militante de gauche.
La déportation est ce qui marque le plus son action, elle participe à l'association des déportés résistants et sera vice-présidente de la section belfortaine de la Fédération Nationale des Déportés Internés résistants et Patriotes (FNDIRP).

Dictionnaire biographique du Territoire de Belfort, Montbéliard, Société Belfortaine d'émulation, 2001.
ADTB, dossier Gabrielle Géhant (ADTB. 1673W12 - 99W229)
VACELET Marie-Antoinette, *Le Territoire de Belfort dans la tourmente*, 1939-1944, Besançon, Cêtre, 2004.

Photographies
« Les Lapins » de Ravensbrück

« Lapins » dévoilant les mutilations
dont elles ont fait l'objet
Vers 1944-1945
Bibliothèque nationale de France,
Fonds Germaine Tillion
© BnF

Dès son placement en quarantaine, Germaine Tillion apprend l'existence de pseudo-expériences médicales au camp, pratiquées sur un groupe de jeunes Polonaises surnommées les lapins (« kaninchen » en allemand) pour le compte de l'une des sommités de la médecine allemande, le professeur Karl Gebhardt. Médecin personnel d'Himmler, à la carrière jalonnée d'honneurs, Gebhardt s'occupe personnellement de Reynhardt Heydrich après l'attentat dont il est la cible en 1942. Numéro 2 dans l'organigramme de la SS, Heydrich est attaqué par un commando parachuté par les Alliés chargé de son exécution, le 27 mai 1942. Blessé au dos, son état est stabilisé avant qu'une septicémie ne se déclare et ne lui coûte la vie. Gebhardt, qui avait été dépêché pour le soigner, fait alors l'objet de nombreux reproches de la part de ses collègues, pour lesquels l'utilisation des sulfamides auraient permis de le sauver.

Dès lors, entre août 1942 et août 1943, il fait pratiquer sur les jeunes Polonaises des plaies qui s'apparentent à celles d'Heydrich. Il utilise ensuite plusieurs traitements, son but étant de prouver l'inefficacité des sulfamides sur ce type de blessures et d'affirmer ainsi son innocence. Peu après son arrivée au camp le 31 octobre 1943, Germaine Tillion est transférée dans le même block que les « lapins » et apprend rapidement à les connaître. Elles parviennent à subtiliser un appareil photo dont la pellicule est encore vierge et, posant un dimanche à l'arrière du block, photographient leurs jambes mutilées.

Preuves vivantes de la barbarie des médecins allemands et du système concentrationnaire, les Polonaises sont recherchées par les SS qui tentent de les faire disparaître entre janvier et février 1945. Bien qu'elles bénéficient d'un grand nombre de soutiens au sein du camp, elles décident de confier la pellicule à Germaine Tillion afin qu'il reste une trace de leur supplice. Cette dernière la garde suspendue à son coup durant des mois, dans un vieil amas de laine repoussant pour ne pas attirer l'attention. Elle prend parallèlement la précaution de coder une de ses recettes avec le nom de Gebhardt, qu'elle appelle cyniquement « recette polonaise ».

À sa libération, le 23 avril 1945, elle parvient à faire sortir la pellicule du camp pour la porter par la suite à la connaissance des Alliés. Il n'en subsiste aujourd'hui que quelques rares tirages.

Vincent BRIAND

Catalogue « Les armes de l'esprit, Germaine Tillion, 1939-1954 », exposition présentée du 26 mai au 20 septembre 2015, Citadelle de Besançon, 2015, 22 euros.
Bon de commande téléchargeable : http://www.citadelle.com/fr/le-musee-de-la-resistance-et-de-la-deportation/education-et-recherche/espace-recherche/15-francais/le-musee-de-la-resistance/473-publications.html

Objets clandestins
Bagues de l'arbre de Goethe : mémoire de l'humanisme allemand face à la barbarie nazie

Lot de bagues taillées et gravées dans le chêne de Goethe par le Commandant V. Gruel au camp de concentration de Buchenwald
En haut © Musée de la Résistance et de la Déportation de Besançon
Détail
À gauche © Samuel Coulon

« Des petites bagues en bois taillées sommairement. Elles sont issues d'un arbre célèbre et mythique : le chêne de Goethe. Le grand arbre trônait au cœur du camp de Buchenwald. Il aurait abrité au XVIIème siècle, siècle des conversations de Goethe et Schiller, le sommet des Lumières allemandes. Un symbole d'humanisme et de sophistication perdu dans ce monde de cruauté.

L'aviation américaine, lors d'un raid, aura raison du vieil arbre. Les déportés prendront l'habitude de tailler des petits objets dans les restes du chêne de Goethe dont il reste encore la souche, aujourd'hui, à Buchenwald ».[1]

[1] L'Est Républicain, Secrets de Résistance, 8 mai 2016, Philippe Sauter.

La SS avait laissé un vieux chêne, signalé dans les cartes en tant que « gros chêne ». En souvenir des fréquentes visites de Goethe sur l'Ettersberg, les prisonniers le surnommeront le « chêne de Goethe ». En août 1944, il sera endommagé par des bombes alliées et abattu par la suite ; la souche a été préservée.
https://www.buchenwald.de/fr/543

Une légende disait que « lorsque cet arbre tomberait, l'Empire allemand s'écroulerait ».

Arbre de Buchenwald, le chêne de Goethe sur une photographie de l'album de Buchenwald, fin de l'année 1943.

L'album a été réalisé par le laboratoire photographique de Buchenwald, en 1943 sous la direction du Commandant de camp Pister par les déportés allemands affectés au laboratoire. 979-685-01-15 © Musée de la Résistance et de la Déportation de Besançon.

DELARBRE Léon
Le chêne de Goethe, arbre calciné après le bombardement de Buchenwald, juillet 1944
14,2 x 25 cm
papier vélin (graphite)
H. 14.2 cm ; l. 25 cm
971.04.42 © Musée de la Résistance et de la Déportation

La légende du « chêne de Goethe » :

L'Arbre de Goethe, symbole du camp de Buchenwald Die Goethe-Eiche, traduit littéralement « le chêne de Goethe », est LE symbole du camp de concentration de Buchenwald et on ne trouve guère de récits ou de descriptions sur ce camp dans lesquels cet arbre n'ait pas sa place. Il peut sembler étrange qu'on parle autant d'un arbre dans le contexte d'un camp de concentration, mais celui qui ne connaît qu'un tant soit peu l'univers concentrationnaire aura vite fait de comprendre pourquoi cet arbre, au nom si éloquent, est devenu le symbole de la perversité nazie. Le camp de Buchenwald est situé sur l'Ettersberg, à huit kilomètres de Weimar qui fut un des hauts-lieux du classicisme allemand et qui comptait parmi ses habitants Schiller et Goethe. La légende de Weimar disait que Goethe avait l'habitude d'aller se promener, en compagnie de son secrétaire Eckermann, sur l'Ettersberg et que c'était justement sous ce chêne, qui se trouve maintenant dans l'enceinte du camp de concentration, qu'ils se reposaient et qu'ils discutaient. Il paraît même que les initiales gravées dans l'écorce de l'arbre étaient encore visibles en haut du tronc (l'arbre était encore jeune à l'époque de Goethe) à l'époque du camp. C'est donc par ce triste contraste, le fait que l'arbre qui abritait des discussions philosophiques marquées par l'humanisme allemand, la tolérance et le raffinement intellectuel, se trouvait maintenant au sein d'un univers absurde, autoritaire et violent où toutes les valeurs humaines étaient piétinées, que cet arbre est devenu le symbole du camp de Buchenwald. Dans le même contexte, les détenus restaient souvent perplexes en constatant l'amour maladif des nazis pour l'ordre, la musique et la peinture classiques d'une part et leur brutalité sanguinaire envers les détenus d'autre part.
http://www.paris-philo.com/article-11347862.html

Chêne ou Hêtre ?

Un article d'Alfred Brauner de 1997 vise à démontrer que l'arbre dont il est question est un hêtre en citant un extrait des souvenirs de Peter Eckermann, secrétaire particulier de Goethe. On rappellera aussi que « Buchenwald » signifie « bois de hêtres ».

Chêne, hêtre ou autre essence, il semble que la nature de l'arbre n'ait en réalité que peu d'importance, l'expression « chêne de Goethe » renvoyant plus à la symbolique de l'arbre comme incarnation d'une résistance humaniste et poétique et comme « contrepartie indispensable »[2] à l'horreur.

Article de L'Est Républicain, *Secrets de Résistance,* 8 mai 2016, Philippe Sauter.
Catalogue *Croquis Clandestins*, Léon Delarbre.
France Culture, émission du 10 janvier 2013
https://www.franceculture.fr/emissions/latelier-de-la-creation-14-15/le-chene-de-goethe
-Avec le témoignage de Stéphane Hessel récitant un poème de Goethe en allemand
-Sur l'existence d'un zoo pour les SS et leurs proches construit face au crématoire du camp de Buchenwald
-Sur le service de pathologie du camp de Buchenwald travaillant à la réalisation de « collections anatomiques ».
-Sur la visite d'Obama s'exprimant sur la découverte du camp de Buchenwald par les Alliés à la libération.
-37'-38' : sur un visage sculpté par Bruno Apitz dans un éclat du tronc du chêne de Goethe.
-Sur le bombardement allié du 24 août 1944 qui incendie l'arbre déjà mort et desséché depuis 1942-1943.
-49' : Stéphane Hessel s'exprime sur la poésie comme forme de résistance.

[2] Stéphane Hessel, https://www.franceculture.fr/emissions/latelier-de-la-creation-14-15/le-chene-de-goethe

Objets clandestins
Le Verfügbar aux Enfers

Pour une présentation générale du Verfûgbar aux Enfers, se reporter à l'article d'Emeline Vimeux : Faire « œuvre » de résistance, proposé dans le portfolio de l'an dernier, Résister par l'art et la littérature : http://www.citadelle.com/images/20151221_Portfolio_CNRD_2015-2016_compress%C3%A9.pdf

Une Opérette à Ravensbrück, qui est si souvent jouée aujourd'hui, a été écrite au camp en octobre 1944 sous le titre *Le Verfügbar aux Enfers*.

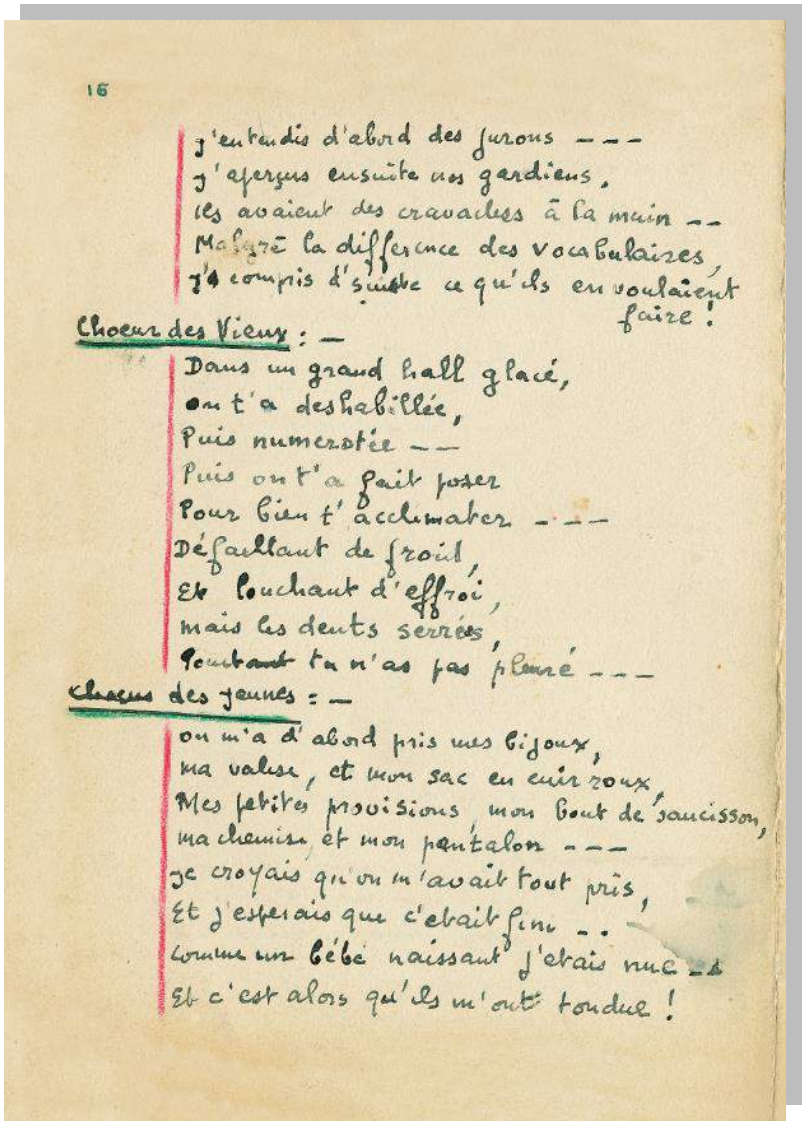

16

j'entendis d'abord des jurons ---
j'aperçus ensuite nos gardiens,
ils avaient des cravaches à la main --
Malgré la différence des vocabulaires,
j'ai compris d'suite ce qu'ils en voulaient faire !

Choeur des Vieux : —

Dans un grand hall glacé,
on t'a deshabillée,
Puis numerotée --
Puis on t'a fait poser
Pour bien t'acclimater ---
Défaillant de froid,
Et louchant d'effroi,
mais les dents serrées,
Pourtant tu n'as pas pleuré ---

Choeur des jeunes : —

on m'a d'abord pris mes bijoux,
ma valise, et mon sac en cuir roux,
Mes petites provisions, mon bout de saucisson,
ma chemise et mon pantalon ---
je croyais qu'on m'avait tout pris,
Et j'espérais que c'était fini --
Comme un bébé naissant j'étais nue --
Et c'est alors qu'ils m'ont tondue !

Le Verfügbar aux Enfers, Germaine Tillion, Ravensbrück, 1944
© Musée de la Résistance et de la Déportation de Besançon

Les déportées ont été confrontées au choc de leur « déféminisation ». C'est ce que le chœur des nouvelles arrivées chante sur l'air d'une chanson où Lys Gauty découvre l'amour presque sans y penser :

On m'a d'abord pris mes bijoux,
Ma valise et mon sac en cuir roux,
Mes petites provisions, mon bout de saucisson,
Ma chemise et mon pantalon…
Je croyais qu'on m'avait tout pris,
Et j'espérais que c'était fini…
Comme un bébé naissant j'étais nue
Et c'est alors qu'ils m'ont tondue !

Du vol des effets personnels on passe au point d'orgue, la perte de la chevelure qui les marque comme femmes. L'autodérision dédramatise et permet une reconstruction : on est une femme malgré tout.

Emmanuel FONT

Catalogue « Les armes de l'esprit, Germaine Tillion, 1939-1954 », exposition présentée du 26 mai au 20 septembre 2015, Citadelle de Besançon, 2015, 22 euros.
Bon de commande téléchargeable : http://www.citadelle.com/fr/le-musee-de-la-resistance-et-de-la-deportation/education-et-recherche/espace-recherche/15-francais/le-musee-de-la-resistance/473-publications.html

III. Décrypter, définir et juger la négation de l'Homme.

Théâtre et littérature
De la difficulté à dire la négation de l'homme / la déshumanisation

Travail sur un corpus de textes autour de la déshumanisation avec Sylvie Malissard, *Compagnie Le Porte-Plume*.
Ce texte est la mise en forme d'une intervention faite lors du stage proposé au PAF dans le cadre de la préparation au CNRD, le 17 novembre 2016 à l'Atelier Canopé à Besançon.

I- La question de la langue

1) La langue des camps ou *Lagersprache* :

L'univers concentrationnaire voit se développer une langue qui lui est propre faite d'allemand, de yiddish, d'argot (voir *Le Verfügbar aux enfers* de Germaine Tillion et le choix d'une édition critique annotée par Anise Postel-Vinay), de vocabulaire issu des innombrables nationalités présentes. Certaines expressions sont propres à tel ou tel camp. Ici on parlera de *châlits* alors qu'ailleurs on utilisera le mot *koya,* terme d'origine polonaise. Le mot *Canada* n'est utilisé qu'à Auschwitz; à Auschwitz encore, un juif *sélectionné* est celui qui entre dans le camp. Langue inventée, vivante faite d'accumulation, de néologismes pour nommer ce qui est nouveau, la découverte de l'impensable.
C'est ce que **Valentine Goby,** qui se réfère à la langue de Charlotte Delbo ou d'Imre Kertész nous transmet avec force dans les premières pages de *Kinderzimmer*, lors de l'arrivée au camp de Ravensbrück de son héroïne : Mila en arrivant au camp, est confrontée à l'apprentissage de cette nouvelle langue – « le camp est une langue » qui renvoie la déportée au stade de l'*infans* ne disposant pas de la parole (en lien avec le nouveau-né et la maternité qui tient une place centrale dans le roman)

VOIR :
Valentine Goby, *Kinderzimmer*, Paris, Actes Sud, 2013, 224 p.
Isabelle GALICHON, « Valentine Goby, *Kinderzimmer* », *Témoigner. Entre histoire et mémoire*, 117, 2014, 131-132.
https://temoigner.revues.org/820

Points de vigilance avec les élèves :
De quelle langue relève le vocabulaire employé pour nommer le crime ?
De la difficulté de nommer le crime en utilisant le vocabulaire nazi c'est à dire les catégories mentales des bourreaux.
Quel vocabulaire les historiens, les juristes, les témoins ont-ils repris et fixé ou ont-ils inventé?

VOIR :

Tal Bruttmann, Christophe Tarricone, *Les 100 Mots de la Shoah*, éd. Que sais-je ? PUF, 2016.

https://clio-cr.clionautes.org/les-100-mots-de-la-shoah.html

2) La langue des nazis :

Il y a aussi la **langue des nazis** faite d'euphémismes et de non-sens absurdes, langue qui nie la réalité du camp et qui en semblant l'adoucir fait montre d'un cynisme absolu frôlant parfois le ridicule. Ici le langage est aussi un outil de violence psychologique, de perte de sens.
Les anglo-saxons utilisent le terme « deception » que l'on peut traduire par : tromperie, duperie, fausseté.

> *« From the first day they took power to the last, the Nazis relied on a combination of brute force and **deception.** They twisted language, using words to mislead rather than inform. **They substitued illusion for truth.** They masked brutal acts with innocent words en images. », Museum of Jewish Heritage, New-York.*

C'est cette langue que Victor Klemperer a nommé : la *Lingua Tertii Imperii*, dans un livre au titre éponyme publié en 1947. Philologue juif allemand, il réussit à survivre en Allemagne jusqu'à la fin de la guerre (à Dresde), protégé en partie par son mariage mixte avec une aryenne. Dans son journal, il mène une analyse philologique de la langue du III ème Reich :

*« (…) en recensant l'oppression au quotidien, Klemperer finit par se centrer vers 1941 sur la question de la langue en tant que telle. Or, cette langue n'est pas seulement un **mécanisme de perversion**, (à rapprocher de « deception ») (...) elle est aussi le véhicule de la nouvelle loi : cette nouvelle langue, celle du troisième Reich, informe certes de la vision du monde, des catégories mises en œuvre dans l'oppression ; mais surtout, elle commande, prescrit et accumule sous l'apparence de faits, des vexations et des ordres qui deviennent, plus la guerre progresse, l'essence de sa fonction. La nouvelle langue est promotion de l'ordre nouveau, elle est cet ordre même. Dans son journal, Klemperer n'a pas seulement recensé, comme un entomologiste, les apparitions de néologismes, il a surtout enregistré les épreuves, chaque jour plus décisives, qui en découlaient pour lui et ses proches. Cette langue a détruit sa vie, et **son journal est donc d'abord l'œuvre d'un témoin de la pathologie spécifique de la langue allemande. »***

*« Le journal en sa totalité illustre le travail souterrain, quasi occulte, de la langue totalitaire. Cependant, il ne constitue pas simplement une restitution de la langue nazie, mais une injonction à tirer une leçon de l'histoire : **la nouvelle langue, c'est aussi le monde orwellien de la novlangue, c'est le monde de toute langue qui, nous privant de notre accès au réel, nous impose une loi et nous accable des souffrances qui en dérivent inévitablement**. »*

« Il veut montrer comment le mensonge dans la langue agit par petites doses répétées, comme un poison. »

VOIR :

La philologie du nazisme. À propos du journal de Victor Klemperer, à l'occasion d'un film récent, Georges LEROUX, Revue Argument, Québec, 2007.

http://www.revueargument.ca/article/1969-12-31/377-la-philologie-du-nazisme-a-propos-du-journal-de-victor-klemperer-a-loccasion-dun-film-recent.html

II- De l'intérêt d'une approche esthétique par la littérature et la fiction : le recours à une langue d'une autre nature pour pouvoir dire.

Avant-propos - Extrait à mettre en regard du texte de Marguerite Duras, La douleur.

« Il y a deux ans, durant les premiers jours qui ont suivi notre retour, nous avons été, tous je pense, en proie à un véritable délire.

Nous voulions parler, être entendus enfin. On nous dit que notre apparence physique était assez éloquente à elle seule.

Mais nous revenions juste, nous ramenions avec nous notre mémoire, notre expérience toute vivante et nous éprouvions un désir frénétique de la dire telle quelle.

Et dès les premiers jours cependant, ***il nous paraissait impossible de combler la distance que nous découvrions entre le langage dont nous disposions et cette expérience que, pour la plupart, nous étions encore en train de poursuivre dans notre corps****.*

Comment nous résigner à ne pas tenter d'expliquer comment nous en étions venus là ?

Nous y étions encore. Et cependant c'était impossible.

À peine commencions-nous à raconter, que nous suffoquions. ***À nous-mêmes, ce que nous avions à dire commençait alors à nous paraître inimaginable.***

Cette disproportion entre l'expérience que nous avions vécue et le récit qu'il était possible d'en faire ne fit que se confirmer par la suite.

Nous avions donc bien affaire à l'une de ces réalités qui font dire qu'elles dépassent l'imagination.

Il était clair désormais que c'était seulement par le choix, c'est-à-dire encore par l'imagination que nous pouvions essayer d'en dire quelque chose.

J'ai essayé de retracer ici la vie d'un kommando (Gandersheim) d'un camp de concentration allemand (Buchenwald)....."

Robert Antelme, *L'espèce humaine*, Gallimard, 1957.

III- De l'esthétique à l'éthique : l'intérêt d'une approche éthique des textes avec les élèves :

- Depuis 2015, **l'EMC** a ouvert les programmes à l'**éducation à la sensibilité** et aux récits fictionnels pour questionner les valeurs.
- Ici, le dispositif proposé par l'approche littéraire théâtralisée a pour but de favoriser un **investissement éthique de l'élève et un savoir être** à travers **une pratique.**
- Corpus proposé qui a une **valeur esthétique au sens de problématique esthétique et littéraire** (et non de ce qui est beau) **> approche interdisciplinaire/ EPI.**

Qu'est-ce qu'une problématique esthétique au sens littéraire ?

Éléments de réponse trouvés sur un forum d'enseignants de Lettres :

Une esthétique : **un style, une façon particulière de mettre en "forme"** selon des règles particulières la matière-première que sont les mots, et par-delà, le son des phonèmes.

La poésie est plus "franche" sur ce point, les règles de construction y sont plus apparentes, surtout dans la poésie classique. Le sonnet a son esthétique parce qu'il a ses règles qui donnent corps à l'idée, au genre même du sonnet. Il existe donc de nombreuses façons de mettre en ordre les mots pour qu'ils aident par leur disposition même à l'expression de ce que l'on a envie d'exprimer.

L'esthétique en littérature, c'est tenter de définir ce qu'est un style au sens large.

Donc l'esthétique va s'analyser en termes de choix :

-celui du sujet, de la thématique, de l'interprétation de la réalité...

-celui de la langue, de son niveau, des liens entre les mots, de leur mise en valeur...

-celui du genre littéraire...

Tous ces choix successifs focalisent sur un effet à produire sur le lecteur, sur une vision du monde à lui transmettre avec les moyens adéquats pour y parvenir. Le résultat est caractéristique de la manière de l'auteur qu'un lecteur averti peut percevoir au même titre qu'une signature.

- Des textes qui doivent donc être questionnés autour de 3 dimensions :

> La contextualisation historique

> L'approche sensible et éthique

> L'esthétique littéraire

- Quelle posture pour l'enseignant ? Quel cadre ? Quels gestes professionnels pour accompagner ce travail de questionnement **? Quels partenariats** ? De l'intérêt de travailler avec une comédienne.
- Quels gains cognitifs pour l'élève ? Pour quelle évaluation? Quels effets sur la formation et l'investissement de l'élève en tant que sujet ? > **Le parcours citoyen**.

- Quelques pistes déjà explorées par les équipes **autour des EPI** :

  Dans l'approche, l'organisation ou la production

  • EPI concours : CNRD

  • EPI événement : journée ou semaine à thème

  • EPI « médias » : travail sur la presse ou avec le CLEMI…

  • EPI partenarial : travail avec des associations/institutions

  • EPI création artistique

  Bien évidemment ces approches peuvent se combiner.

VOIR :
Journée d'étude sur : « Enseigner la littérature en questionnant les valeurs », 16 novembre 2016, académie de Grenoble :
http://litt-arts.univ-grenoble-alpes.fr/fr/agenda/journees-d-etude/enseigner-la-litterature-en-questionnant-les-valeurs-104708.kjsp?RH=LITTEARTSFR

Emeline VIMEUX

Compagnie Le Porte-Plume
http://leporteplume.free.fr/

Les procès
Définir et juger la criminalité nazie, rétablir des droits, reconnaître les victimes de la négation l'homme

La criminalité nazie jugée au procès du camp de concentration de Ravensbrück à Hambourg (1946-1947)

Restés dans l'ombre du grand procès de Nuremberg (20 novembre 1945 - 1er octobre 1946), les procès successifs du camp de concentration de Ravensbrück s'étendent de 1946 à 1950. Ils sont instruits par trois juridictions différentes, qui correspondent chacune à des zones d'occupation de l'Allemagne nazie vaincue : américaine pour le procès des médecins à Nuremberg (1946-1947), britannique pour le procès de Hambourg (1946-1947) et française pour le procès de Rastatt (1949-1950), ville située dans le Bade-Wurtemberg près de Francfort.

Après un long travail préparatoire, le procès de Hambourg s'ouvre le 3 décembre 1946. Trois représentants de la France participent à l'instruction : le colonel de Bonnechose, François Bayle et Aline Chalufour, l'adjointe au Procureur britannique. Les gouvernements polonais et luxembourgeois sont également invités. La France et le Royaume-Uni proposent à la Fédération nationale des déportés et internés résistants patriotes (FNDIRP) de procéder à la sélection des témoins français : Violette Lecocq, Jacqueline Héreil, Renée Lascroux et le docteur Louise Le Porz font ainsi partie des 21 témoins à charge du procès. L'évasion de Neuengamme en novembre 1946 de deux personnages-clés du camp, Fritz Suhren et Karl Pflaum, indigne les déportées autant qu'elle limite l'intérêt du procès.

Seize accusés, responsables et gardiens de Ravensbrück, sont finalement présentés au tribunal : **Johann Schwarzhuber** (*Schultzhalflagerführer* du camp, n°1 sur la photographie, à l'extrême-gauche), Ludwig Ramdhor (chef de la police secrète du camp), Gustav Binder (chef du travail), Heinrich Peters (chef du camp d'hommes), Dorothea Binz (*Oberaufseherin*), Margarete Mewes (*Aufseherin* du Bunker), Greta Bösel (*Aufseherin*), Bugenia von Skene, Carmen Mory (*Blockhova*), Vera Salvequart (*Blockhova* du Jugendlager), Elizabeth Marschall (*Oberschwester*), le docteur Gerhard Schiedlausky, le docteur Percy Treite, Rolf Rosenthal (médecin), le docteur Martin Hellinger, et **Adolf Winckelmann** (n°15 sur la photographie, second rang à gauche) qui décède au cours de l'instruction. Le verdict prononce onze condamnations à mort et quatre peines de prison.

L'une des quatre témoins françaises (Violette Lecocq, Jacqueline Héreil, Renée Lascroux ou le docteur Louise Le Porz) adresse à plusieurs reprises, sous le pseudonyme de Melle X, le récit des audiences du procès à Olga Wormser. Le document, qui détaille avec précision les noms, les fonctions, les réactions et les traits de caractères des différents prévenus, rend également compte des crimes qui leur sont reprochés : brutalités et tortures, expériences pseudo-médicales, sélections, assassinats dans la chambre à gaz du camp. Enfin, ce témoignage de première main permet de connaître les dépositions d'anciennes déportées, témoins à charge et donne un aperçu du fonctionnement de la justice britannique.

Cécile VAST

Document 1
Photographie des prévenus prise au procès de Ravensbrück à Hambourg (1946), Fonds Germaine Tillion, Don d'Anise Postel-Vinay © Musée de la Résistance et de la Déportation de Besançon

Parmi les prévenus, **Johann Schwarzhuber** (n°1 sur la photographie), directeur du camp, « *qui pendant deux ans et demi, au camp de Birkenau, près d'Auschwitz, a sélectionné tous les jours des hommes, des femmes et des enfants (…). Venant ensuite à Ravensbrück, pour y organiser, en décembre 1944, les exterminations.* »[1] Sa déposition enregistrée le 30 août 1946 par le capitaine britannique David Worcester, officier d'investigation, détaille avec précision les sélections et l'assassinat de plusieurs centaines de femmes dans la chambre à gaz du camp de Ravensbrück.

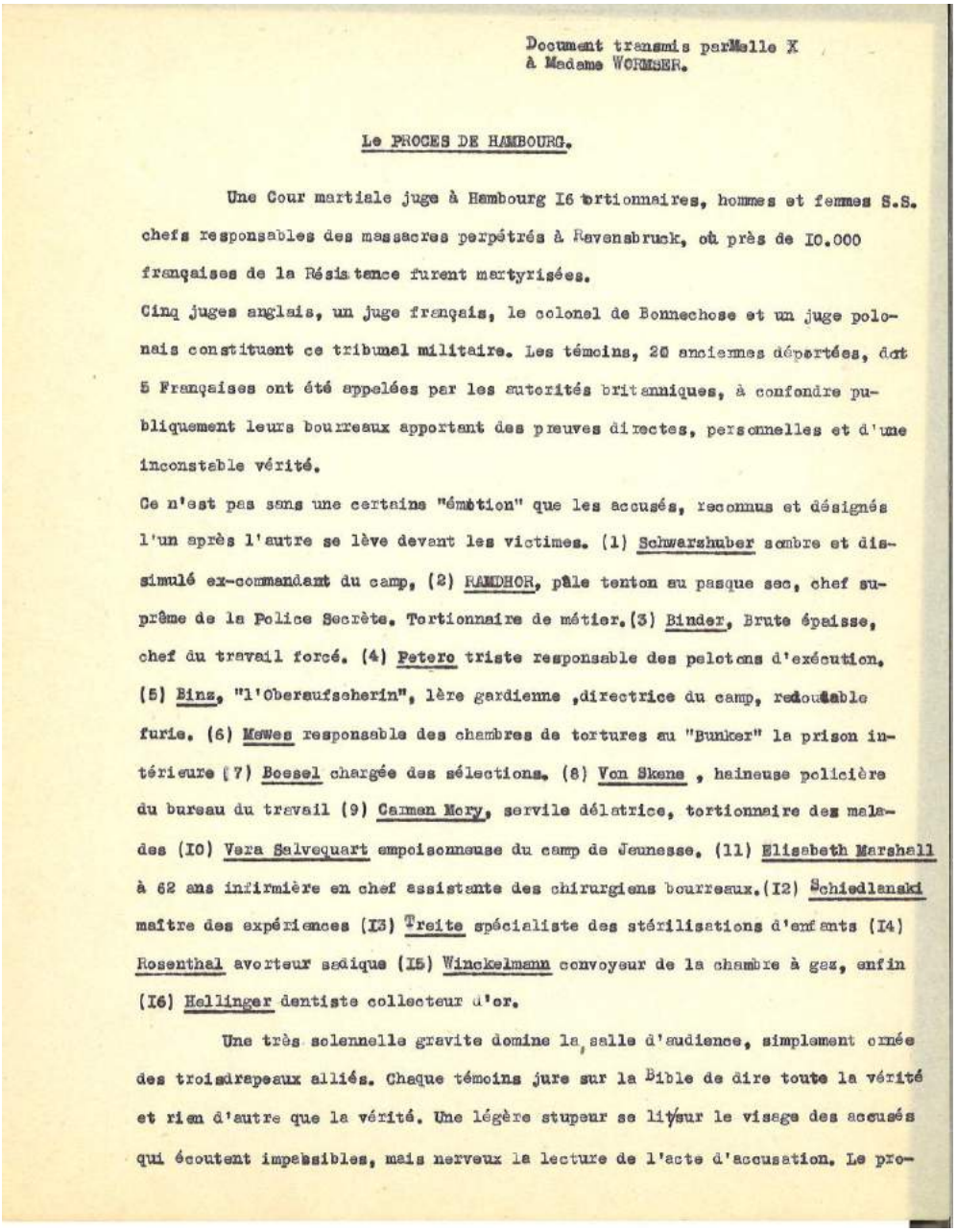

Document transmis parMelle X
à Madame WORMSER.

Le PROCES DE HAMBOURG.

Une Cour martiale juge à Hambourg I6 tortionnaires, hommes et femmes S.S. chefs responsables des massacres perpétrés à Ravensbruck, où près de I0.000 françaises de la Résistance furent martyrisées.

Cinq juges anglais, un juge français, le colonel de Bonnechose et un juge polonais constituent ce tribunal militaire. Les témoins, 20 anciennes déportées, dont 5 Françaises ont été appelées par les autorités britanniques, à confondre publiquement leurs bourreaux apportant des preuves directes, personnelles et d'une inconstable vérité.

Ce n'est pas sans une certaine "émotion" que les accusés, reconnus et désignés l'un après l'autre se lève devant les victimes. (1) Schwarzhuber sombre et dissimulé ex-commandant du camp, (2) RAMDHOR, pâle tonton au pasque sec, chef suprême de la Police Secrète. Tortionnaire de métier.(3) Binder, Brute épaisse, chef du travail forcé. (4) Petero triste responsable des pelotons d'exécution. (5) Binz, "l'Oberaufseherin", 1ère gardienne ,directrice du camp, redoutable furie. (6) Mewes responsable des chambres de tortures au "Bunker" la prison intérieure (7) Boesel chargée des sélections. (8) Von Skene , haineuse policière du bureau du travail (9) Carmen Mory, servile délatrice, tortionnaire des malades (I0) Vera Salvequart empoisonneuse du camp de Jeunesse. (11) Elisabeth Marshall à 62 ans infirmière en chef assistante des chirurgiens bourreaux.(I2) Schiedlanski maître des expériences (I3) Treite spécialiste des stérilisations d'enfants (I4) Rosenthal avorteur sadique (I5) Winckelmann convoyeur de la chambre à gaz, enfin (I6) Hellinger dentiste collecteur d'or.

Une très solennelle gravite domine la salle d'audience, simplement ornée des trois drapeaux alliés. Chaque témoins jure sur la Bible de dire toute la vérité et rien d'autre que la vérité. Une légère stupeur se lit sur le visage des accusés qui écoutent impassibles, mais nerveux la lecture de l'acte d'accusation. Le pro-

[1]Geneviève de Gaulle-Anthonioz, *L'Allemagne jugée par Ravensbrück,* Les Grandes Éditions françaises, 1947.

Document 2
Document transmis par Melle X à Madame Wormser.
Le procès de Ravensbrück (4 pages), Fonds Germaine Tillion, Don d'Anise Postel-Vinay.
© Musée de la Résistance et de la Déportation de Besançon.

cureur, le Major Stewart adresse ses questions au témoin. Il faut reconstituer le drame, dresser un tableau du Camp.6 ans d'esclavage, d'effroyable terreur les corvées de I2 heures au charbon au sable, en forêt, sur les voies ferrées et sous la garde menaçante des chiens policiers. L'épuisante famine, les tortures, la schlague puis la mort, les exécutions, enfin la chambre à gaz ! Une vision d'enfer évoque la haute flamme rouge du Crématoire, et l'âcre odeur de la chair brûlée saisit à la gorge. Mr. Samson rappelle ses longs mois d'angoisse, dans la cellule noire où lui parvenaient de nuit, des cris déchirants, puis la voix éteinte d'une suppliciée. Hélena Piaceska, raconte l'horrible tragédie du I5 août I943 où 8 de ses compagnes furent avec elle "opérées" par la violence - ligotées, sans aseptie aucune, leurs jambes ouvertes, mutilées pour la 4ème fois subirent telle infection provoquée, ou telles greffes osseuses que le chirurgien bourreau entendait expérimenter. Ainsi ses 74 jeunes filles polonaises - les lapins - 5 seront fusillées, et beaucoup ne survivront pas à leurs blessures.

Irène Ottelard, de Paris, par miracle échappa aux mains de Salvequart mais elle vit mourir ses compagnes auxquelles piqûres empoisonnées et poudre mortelle furent administrées. C'est au bloc IO que Jacqueline Hereil, notre première infirmière française, Louise le Porz et Violette Lecoq assistent aux diaboliques brutalités de Carmen Mory. Combien de nos pauvres malades n'a-t-elle pas "éliminé", préparant avec Marshall et Treite les "convois noirs" . On ne peut oublier les petites gitanes de 8 à IO ans stérilisées, couvertes de sang. Notre vaillante doctoresse Tchèque Dzeuka cite les barbares opérations des docteurs S.S. que de pauvres corps - jadis robustes et sains, sacrifiés sans merci ni respect à froide cruauté du système de destruction.

Anna Seidemann, danoise a parlé des bébés étouffés, des avortements des juives, de la faim qui engendra l'épouvantable dysenterie - par centaines, chaque jour des cadavres jonchaient le lager. Ce fut en août I944 et jusqu'aux dernières semaines d'avril 45 le scandale de la Tente, où 5.000 femmes sont mortes dans le

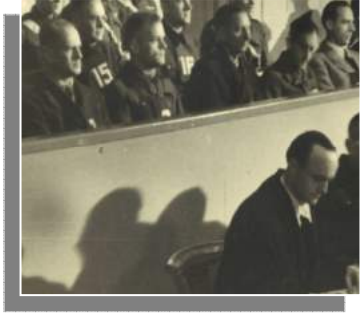

complet abandon. Sans l'élémentaire hygiène, privées d'eau, souvent de nourriture, typhique et nouvelles recrues couchaient à même la terre putride - des corps furent trouvés enfouis dans des paillasses pourries - gelées de froid, les malheureuses s'étaient ainsi cachées ! Enfin, comme pour porter le coup décisif, Renée Lascroux attaque Binz , la terreur du camp, dans l'ombre, des corps tombent, à la lanière, au coup de poing , sous la botte, Binz terrasse une femme frappant jusqu'à la mort dans un accès de fureur et de vociférations. C'est l'appel 30.000 prisonnières attendent en silence des heures durant, sous la pluie et la bise, le passage de la 1ère gardienne. Un matin, une travailleuse de la forêt sera en quelques minutes abattue à la pioche.

Maintenant c'est à la "défense" de prendre la parole. Schwarzhuber n'ajoutera rien à ses aveux. Il admet tout, même la chambre à gaz où lui-même il introduit la pompe par la lunette. Il entend "gémir et pleurnicher", 150 femmes en quelques secondes succombent, la porte s'ouvre, on emporte les corps au crématoire.". Insensibles, inertes semble-t-il. Ce sont là ses propres paroles. Lton frémit devant Ramdhor qui parlera deux jours, n'ignorant rien des "corruptions du personnel S.S." seul responsable de ses tortures "800 à 1000 " victimes ! Brinder obéit aux ordres de ses chefs et brutalisait par discipline. Binz ose prétendre "qu'elle était attaquée" et qu'elle ne pouvait maîtriser sans une exceptionnelle rigueur 30.000 "criminelles" charge trop lourde, responsabilité qu'elle refusa en vain. Et le procureur Stewart de répliquer ironique, Berlin ne pouvait trouver gardienne plus qualifiées ! Mewes se tait, Boesel très crâne s'affirme, elle assista Pflaum, sélectionna "pour le travail en fabrique", mais après tout ajoute-t-elle, ces prisonnières étaient en mains ennemies, et par la même soumises au travail ;;; voire à la mort ! La toute puissance du vainqueur ! Skene fut deux fois dévorée par le chien, en colonne de travail, aussi n'a-t-elle pas oublié. Binz et 5 autres gardiennes tuant une gitane ! Soudain, Skene nie, même ses écrits, elle veut se retracter et modifie sa déclaration, sous quelle menace nous l'ignorons ? Elle devint policière, servile femme de confiance d'un randhor, livrant haineuse ses ex-compagnes.

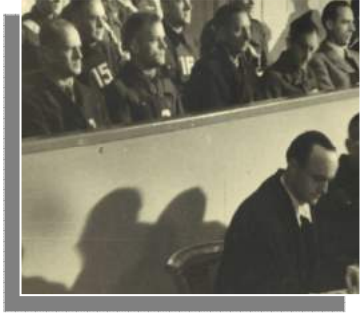

Carmen Mory lui succède dans le box, dolente et théâtrale, mais ses longues péripéties, sa carrière ténébreuse cache mal les infâmes forfaitures. Déjà salvequart et Marshall préparent leur difficile plaidoyer et harcèlent leur avocat.

La cour dans un silence impénétrable entend les maladroites réticences des uns, mais aussi les perfides aveux, même certaines révélations fort curieuses que chacun exploite au dépend du voisin.

Randhor rappelle les cadiques avortements de Rosenthal, Mory " a travaillé" pour lui en secret, délatrice fort habile. Salvequart dénonce Winckelmann et la vieille Marshall. Nous assistons à de subtiles rivalités entre criminels également acculés au châtiment qu'ils redoutent pour la première fois et qu'ils n'avaient jamais envisagé.

Quels regards chargés de haine se posent sur les témoins. Pourquoi avoir laissé subsister ces quelques femmes ? Tant d'autres crimes mieux dissimulés ne seront jamais révélés : 90.000 victimes en cendres là-bas sur la lande de Ravensbruck, gardent le secret.

Un témoin.

Production No.

TRANSLATION of DEPOSITION

of

Johann SCHWARZHUBER

Deposition on oath of SCHWARZHUBER, Johann, male, of MUNICH, sworn ~~fab~~ before Capt David Gray WORCESTER, Army Air Corps, of War Crimes Investigation Unit, BAOR, at TOMATO MINDEN, on 30 Aug 46.

I would like to add the following to my earlier statement.

E

Between 150 and 200 prisoners were shot by MOLL. After these shootings it was said by ZUREN that it was going too slowly and that the remainder must be gassed. This was told to, Sturmbannfuehrer SAUER, who informed me.

Between 2.300 and 2.400 people were gassed in RAVENSBRUCK. The gas chamber was about 9 x 4 1/2 metres and held some 150 people. The chamber lay about 5 metres from the crematorium. The prisoners had to undress in a small shed about 5 metres away from the crematorium, and were brought into the gas chamber through a small room.

(signed) Johann SCHWARZHUBER

Sworn by the siad Deponent, SCHWARZHUBER, Johann, voluntarily at MINDEN, before me, Capt David Grey WORCESTER on 30 Aug 46.

(signed) D.G. WORCESTER, Capt.
Investigating Officer

Certified that this is a true translation from German into English of the deposition of Johann SCHWARZHUBER marked Production No.

WOII
War Crimes Investigation Unit
(W.G. BOWEN)

Document 3
Déposition sous serment de Johann Schwarzhuber devant le Capitaine Worcester, 30 août 1946, Fonds Germaine Tillion, Don d'Anise Postel-Vinay.
©Musée de la Résistance et de la Déportation de Besançon.

Traduction du document (page précédente) par Anise Postel-Vinay :
« Déposition sous serment de Johann SCHWARZHUBER de Munich, devant le Capitaine David Grey WORCESTER, de l'Armée de l'Air, Unité pour la Recherche des Crimes de guerre, le 30 août 1946 à Tomato, MINDEN. Déposition complémentaire de celle du 15 août 1946 devant l'armée polonaise à Neumünster.

Schwarzhuber souhaite ajouter ce qui suit :
150 à 200 prisonnières ont été exécutées par MOLL. Après cette exécution SUHREN [chef du camp] a dit que cela allait trop lentement. Il fallait gazer le reste. Ceci fut dit au Sturmbannführer SAUER qui m'en a fait part.

2 300 à 2 400 personnes ont été gazées à Ravensbrück. La chambre à gaz avait environ 9 m de long sur 4,5 m de large et contenait environ 150 personnes. La chambre à gaz était à 5 mètres du four crématoire. Les prisonnières devaient se déshabiller dans une petite cabane qui était à 3 mètres du crématoire et étaient introduites dans la chambre par une petite pièce».

Cette déposition est corroborée par Adolf Winckermann, médecin qui a sélectionné les personnes destinées à la chambre à gaz.

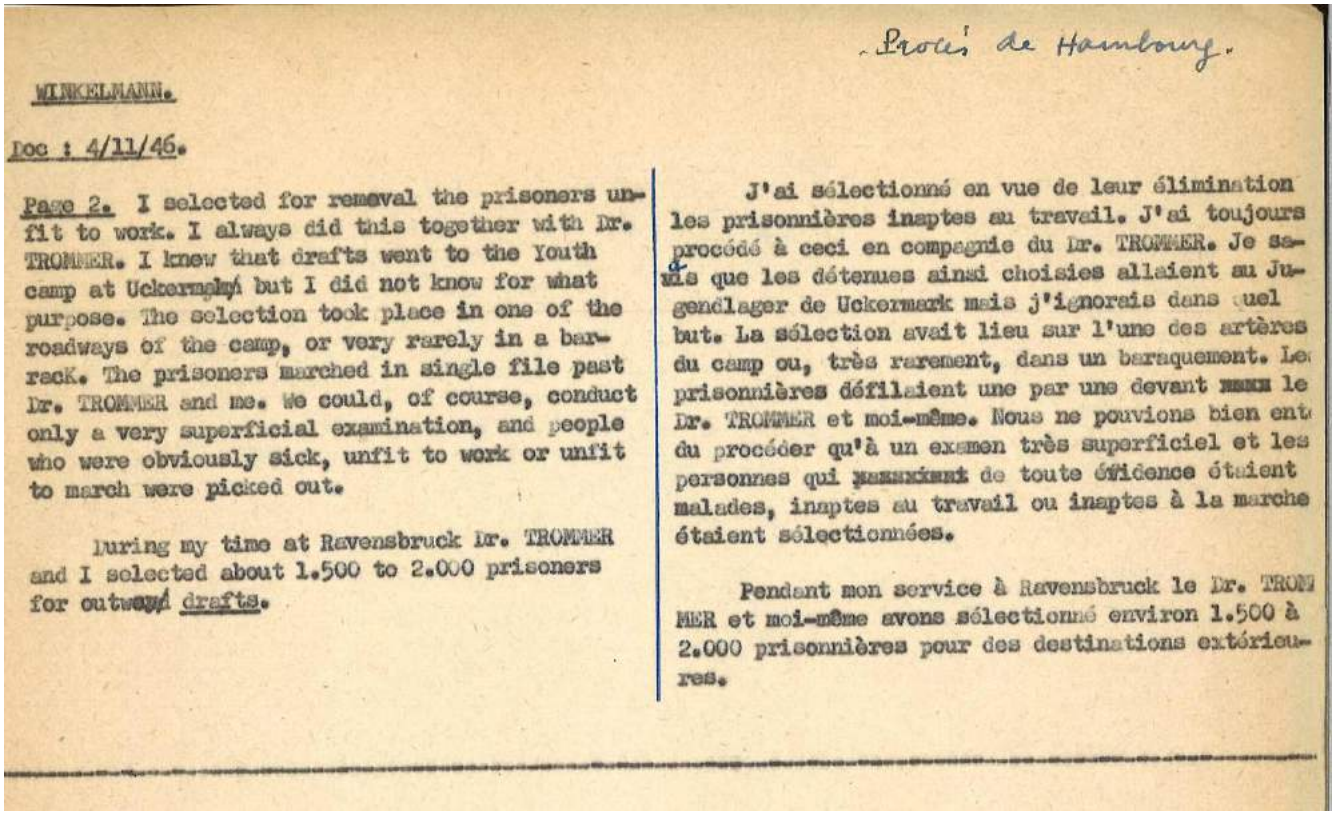

Procès de Hamburg.

WINKELMANN.

Doc : 4/11/46.

Page 2. I selected for removal the prisoners unfit to work. I always did this together with Dr. TROMMER. I knew that drafts went to the Youth camp at Uckermark but I did not know for what purpose. The selection took place in one of the roadways of the camp, or very rarely in a barrack. The prisoners marched in single file past Dr. TROMMER and me. We could, of course, conduct only a very superficial examination, and people who were obviously sick, unfit to work or unfit to march were picked out.

During my time at Ravensbruck Dr. TROMMER and I selected about 1.500 to 2.000 prisoners for outward drafts.

J'ai sélectionné en vue de leur élimination les prisonnières inaptes au travail. J'ai toujours procédé à ceci en compagnie du Dr. TROMMER. Je sais que les détenues ainsi choisies allaient au Jugendlager de Uckermark mais j'ignorais dans quel but. La sélection avait lieu sur l'une des artères du camp ou, très rarement, dans un baraquement. Les prisonnières défilaient une par une devant le Dr. TROMMER et moi-même. Nous ne pouvions bien entendu procéder qu'à un examen très superficiel et les personnes qui de toute évidence étaient malades, inaptes au travail ou inaptes à la marche étaient sélectionnées.

Pendant mon service à Ravensbruck le Dr. TROMMER et moi-même avons sélectionné environ 1.500 à 2.000 prisonnières pour des destinations extérieures.

Document 4
Déposition d'Adolf Winckelmann au procès de Ravensbrück, 4 novembre 1946, Fonds Germaine Tillion, Don d'Anise Postel-Vinay.
© Musée de la Résistance et de la Déportation de Besançon.

Les procès
Définir et juger la criminalité nazie, rétablir des droits, reconnaître les victimes de la négation l'Homme

L'étrangeté des derniers procès nazis

DETMOLD (Allemagne) – « Un semblant de justice »: les quatre mots me font sursauter, parce que c'est la première fois que j'entends un magistrat si humble face à son verdict. Mais la voix claire d'Anke Grudda a le ton de l'évidence. « Il n'y a pas de sentence adéquate pour des faits d'une nature si atroce », explique-t-elle, dans un silence lourd de deux cents souffles retenus.

La chambre qu'elle préside à Detmold, dans l'ouest de l'Allemagne, vient de condamner Reinhold Hanning, 94 ans, à cinq ans de prison. En deux ans et demi à Auschwitz, l'ancien SS a contribué à tuer au moins 170.000 hommes, femmes et enfants.

Arrivé debout en février, Hanning écoute le verdict en chaise roulante, après quatre mois de procès. Du soldat bombant le torse dans son uniforme à tête de mort, dont les archives allemandes conservent la photo, il ne reste qu'un visage impassible et une large veste trahissant la carrure d'autrefois. L'ancien nazi s'est tassé au fil des audiences, comme Oskar Gröning l'an dernier. Pour son rôle dans la mort de 300.000 Juifs hongrois, l'ex-comptable d'Auschwitz avait été condamné en juillet 2015 à quatre ans de prison.

À Lunebourg, pendant trois mois, on avait tendu de noir la salle des fêtes pour y loger la masse de témoins, spectateurs et journalistes, et masquer un décor plus propice aux mariages qu'à l'évocation de la Shoah. L'air était tiède et la ville avait cette allure d'Allemagne de conte de fées, intacte et pittoresque, si loin des cicatrices de Berlin.
Mais cinq minutes avaient suffi: s'adressant aux parties civiles, le président avait rappelé le nom de leurs proches défunts, leur date de naissance et celle de leur mort dans les chambres à gaz. En calculant la différence, j'avais imaginé les joues rondes, les pas hésitants, l'incompréhension puis la terreur: 12 ans, 71 ans, 4 ans, 8 ans, 18 mois… les colombages de Lunebourg étaient déjà loin.

Ces deux procès, sans doute les derniers du nazisme, ont un parfum contradictoire que je n'ai jamais su décrire. Dans le style impersonnel de l'AFP, comment mêler l'émotion extrême et la minceur des enjeux, l'histoire et le dérisoire ? À Lunebourg comme à Detmold, on prononce des peines qui ont peu de chances d'être purgées. On reconnaît la culpabilité des

« rouages » de la machine nazie, quand presque tous ont disparu. On juge des vieillards, 70 ans après la libération des camps, après avoir laissé leurs chefs en paix. Sur les 6.500 sentinelles d'Auschwitz qui ont survécu à la guerre, moins de cinquante ont été condamnées. Un bilan famélique, que la justice allemande s'efforce tardivement de rattraper.

L'absence de débat sur le sujet, vu d'Allemagne, est frappant: c'est parce que les juges ont longtemps failli qu'il faut poursuivre « jusqu'au bout ». Mais ce zèle prend parfois des accents gênants: quand une cour décide l'an dernier que Hubert Zafke, 95 ans, n'est « pas totalement inapte à comparaître », étrange formule aux limites de l'acharnement, avant que le tribunal censé le juger ne traîne ostensiblement la patte. Quand Ernst Tremmel, 93 ans, meurt une semaine avant de se présenter devant un tribunal pour mineurs, qui n'a pas dû accueillir souvent des nonagénaires. Ou quand le « procès du tournant », celui de l'ex-gardien de Sobibor John Demjanjuk, jugé à Munich en 2011, laisse le souvenir d'un condamné mutique bavant sur sa chaise.

Même quand l'instruction accouche d'un accusé présentable, le peu que je croyais comprendre de la justice n'a plus court. Il n'y a pas, au sens classique, de débat judiciaire. La défense n'a rien à contester. Depuis Demjanjuk, il suffit d'avoir servi dans un camp d'extermination, analysé comme une « usine de mort » impliquant chaque participant, pour s'en faire le complice.

L'audience est donc construite autour des récits des rescapés, les plus bouleversants que j'aie jamais entendus. Mais ils n'évoquent à aucun moment les accusés, parce qu'aucun témoin ne se souvient les avoir croisés. Dans l'immensité d'Auschwitz-Birkenau, les SS restent cette forêt d'uniformes noirs ou vert-de-gris, pas des hommes qu'on dévisage pour les fixer dans sa mémoire.

- « Avez-vous de bons souvenirs de certains SS ? Certains se comportaient-ils mieux que d'autres ? », avait demandé la présidente au premier rescapé interrogé dans le procès Hanning, dans une tentative compréhensible - et si décalée - d'individualiser les rôles.
- « Euh, je dois reconnaître que non. Je n'ai pas de souvenirs de ce type. Je vivais dans une peur constante », avait balbutié Leon Schwarzbaum, 95 ans, qui a perdu 35 membres de sa famille dans la Shoah.

Les victimes sont si nombreuses qu'on n'énumère pas leurs noms, mais l'accusation reste d'une minceur étonnante: au procès Gröning, l'anéantissement de 300.000 vies en deux mois reposait dans trois caisses de plastique. C'est moins qu'une affaire de banditisme jugée en correctionnelle, avec ses tomes replets qui aimantent les photographes. Pour juger un crime aussi immense et collectif, il a fallu le découper en parcelles et laisser hors champ la masse des responsables, mais l'artifice saute aux yeux. « Nous ne pouvons condamner Reinhold Hanning pour l'entièreté du crime. Un tribunal s'occupe de culpabilité individuelle », insiste Anke Grudda ce vendredi 17 juin.

Peut-être faut-il y voir, comme le suggérait début 2015 le New Yorker, des « cérémonies » plus que des procès, des formes particulières de mémoire, avant la disparition des témoins vivants. « Il n'y aura jamais de justice pour l'Holocauste, ni de reconnaissance de son énormité », avançait le magazine, dans une anticipation troublante des mots de la juge Grudda.

Contrairement à ce qui se produisait pendant les premiers procès nazis, établir les faits n'est plus un enjeu: les historiens s'en sont chargés. Il n'y a pas l'ombre d'une discordance entre les récits des survivants et des accusés. Gröning comme Hanning racontent l'horreur des sélections et la mort industrielle, masquée aux regards et révélée par la fumée des crématoires.

Mais chaque témoignage déborde du cadre pénal. Leur seul point commun, c'est la brutalité des adieux, la disparition en quelques secondes des parents, du grand-père ou d'une petite sœur, décidée d'un coup de menton par les médecins chargés de la sélection. Au paroxysme de l'extermination, aux premiers jours de l'été 1944, « moins de 5 pourcent des nouveaux arrivants étaient jugés aptes au travail », rappelait le procureur Andreas Brendel au procès Hanning, la voix vibrant d'une colère froide.

Au-delà, chaque histoire est singulière et le papier qui en donne l'idée la plus juste, écrit par ma collègue Hui Min Neo, est le portrait d'Angela Orosz. Avant d'être cette toute petite femme venue du Canada parler aux juges allemands, elle a été l'un des rares bébés qui ont survécu à Auschwitz, sauvée par le courage de sa mère et la solidarité de quelques codétenues. Tous les rescapés auraient mérité le même hommage, et l'avoir si peu fait laisse un goût d'inachevé.

Au deuxième jour du procès Gröning, Eva Kor décrivait par exemple les expériences de Josef Mengele qu'elle a endurées à dix ans, avec sa sœur jumelle, pour ne retrouver de sa famille que « trois photos sur un sol poussiéreux ». Quelques phrases tiennent dans le compte-rendu du jour, mais elle a aussi raconté la quête de sens qui a occupé sa vie, jusqu'à correspondre avec Hans Münch, l'un des anciens médecins d'Auschwitz.

« Il a été très serviable. Il a répondu à toutes mes questions. Je voulais le remercier, mais je ne savais pas comment remercier un docteur nazi », expliquait-elle avec une simplicité désarmante. Son témoignage avait été suivi d'une salve d'applaudissements, sèchement interrompue par le président du tribunal.

J'aurais voulu raconter l'émotion que dégage Erna de Vries, la douceur de ses traits et le calme de sa voix. À 17 ans, l'élève infirmière, qui aurait rêvé d'être médecin, avait été prise dans une rafle. Relâchée parce que « mi-juive », elle était rentrée boucler sa valise pour accompagner volontairement sa mère à Auschwitz. Malade et enfermée dans le « bloc de la mort », celui qui destinait aux chambres à gaz les déportées trop faibles, elle en avait réchappé par miracle et avait promis à sa mère de « survivre pour raconter ». Elle l'a fait à Detmold pour la première fois, face à sa famille, la main discrètement posée sur celle de sa petite-fille.

Ressuscitant un monde englouti, l'espace d'une heure, Leon Schwarzbaum a raconté la communauté yiddish de Pologne décimée par la Shoah. Adolescent épris de jazz, il a d'abord écouté son père, si admiratif des Allemands qu'il refusait de craindre « ce peuple de poètes et de philosophes ». Mais cinquante kilomètres séparaient Auschwitz du ghetto de Bendzin, où circulaient les récits des quelques évadés. Lorsqu'il a été déporté en août 1943, « on avait déjà une idée de ce qu'il se passait. Certains parents essayaient de jeter leurs enfants hors du train ».

De ce foisonnement de récits, qui ont déjà donné lieu à un livre, le plus dérangeant reste de découvrir Auschwitz à hauteur de SS: la pire scène de crime de l'histoire devient ce lieu de travail où l'on s'accommode de tout. Rien n'égalera la fascination qu'ont suscité les récits

des dirigeants nazis et des commandants de camps, les Adolf Eichmann, Franz Strangl ou Rudolf Höss. Pourtant, peu de simples gardiens ont décrit leur quotidien. Ceux qu'on a jugés il y a trente ans avaient encore tout à perdre: leur liberté, leur statut social, l'estime de leurs proches. Ce n'est plus le cas aujourd'hui, et ce n'est pas le moindre apport de ces procès tardifs.

Après 71 ans de silence, Hanning a fini par livrer une confession écrite de 25 pages, lue à l'audience par ses avocats. Son texte laisse une impression étrange, parce qu'il mêle l'odeur des crématoires et le « manque de camaraderie » entre soldats, déploré à deux reprises. L'un l'a-t-il au moins gêné plus que l'autre ? C'est difficile à savoir, parce qu'il se positionne en « observateur distant », laissant aux kapos le contact direct avec les déportés. Il se décrit seulement dans deux scènes de compassion, brumeuses et invérifiables.

La démarche de Gröning est très différente. Hanté par Auschwitz depuis sa retraite, il y a trente ans, il n'a pas attendu que la justice le rattrape. Atterré par une conversation avec un membre de son club de philatélie, qui lui avait tendu un ouvrage négationniste, il a rédigé un mémoire pour ses deux fils, participé à un documentaire de la BBC et à un livre de Lawrence Rees, enduré insultes et menaces, et ouvrait encore sa porte aux journalistes quelques mois avant son procès.

- « Prêt à répondre ? », lui avait demandé le président du tribunal, rappelant son droit de garder le silence.

- « Aussi longtemps que je le pourrai ».

Incroyablement précis, Gröning s'était immergé dans ses souvenirs au point de plaisanter, après avoir avalé sa bouteille d'eau d'un trait: « Comme la vodka à Auschwitz ! ».

Son récit était si dense que j'avais essayé de le raconter sur Twitter[1]. Il était tour à tour prosaïque et terrifiant, marqué par un repentir sincère et encore imprégné de pensée nazie.
Comme tant d'accusés avant lui, il aurait pu invoquer l'impossibilité de désobéir dans une dictature. Mais Gröning n'a pas caché son « euphorie » aux premières heures de la guerre, puis son adhésion au projet de tuer « les ennemis du peuple allemand ». Il faut l'avoir entendu parler « d'effort de guerre » pour désigner la Shoah, ou qualifier de « routine » les préparatifs de l'extermination des Juifs hongrois, pour mesurer la force de son endoctrinement. Venu d'un homme tourmenté par sa conscience, allergique à la violence au point de n'avoir « jamais donné une gifle de sa vie », ce n'est pas un témoignage qu'on oublie facilement.

À quoi sert, quand tant de chercheurs ont disséqué la Shoah, de raconter encore ces récits ? « À comprendre qu'Auschwitz ne s'est pas déroulé sur Mars », m'explique Andrej Umansky, historien, juriste, et guide précieux vers les sommets de raffinement du droit allemand. Cette « connexion personnelle », dit-il, « enlève le côté abstrait, et l'idée que ça ne pourra jamais se reproduire ».
Je ne suis pas sûre que la force de ces audiences résiste à la froideur des articles de presse. Mais je garde l'image des bancs du public, complets pendant des mois quand ceux

[1] https://storify.com/CoralieFebvre/proces-groning-lunebourg-21-et-22-avril-2015 et https://storify.com/CoralieFebvre/proces-groning-jour-2

des médias se vidaient. Il y avait des proches des parties civiles et de simples citoyens, hommes et femmes à parts égales, beaucoup d'étudiants et de lycéens. À leurs visages tendus, aux yeux rougis de certains, il me semble qu'eux aussi s'en souviendront.

Coralie FEBVRE
Correspondante de l'AFP à Berlin

Ce texte a été reproduit avec l'aimable autorisation de l'Agence France Presse.

L'article est consultable en ligne :
https://making-of.afp.com/letrangete-des-derniers-proces-nazis

Les procès
Définir et juger la criminalité nazie, rétablir des droits, reconnaître les victimes de la négation l'homme

Le procès Barbie à travers le Fonds Lise Lesèvre

Comment Lise Lesèvre résiste-t-elle à la négation de l'Homme ?

1) **Résister à l'occupant et à la torture :**

Née le 16 janvier 1901 à Domène en Isère (38), **Lise Lesèvre** noue ses premiers contacts avec le Mouvement Combat à Lyon en 1942. Entre 1942 et 1943, elle place des étudiants et des ouvriers frappés par le STO. En 1943, elle devient membre du Service « Périclès » (Service National Maquis École), où on lui confie la tâche de créer et de diriger un service social organisant notamment les évasions des résistants arrêtés.

Arrêtée par la Gestapo à 43 ans, le 13 mars 1944, au cours d'une mission en gare de Lyon Perrache, internée à Montluc, elle est interrogée et torturée par **Klaus Barbie**. Elle ne donne aucun renseignement, même lorsque son mari et son plus jeune fils sont arrêtés pour la faire parler. Lise Lesèvre subit les interrogatoires de Klaus Barbie sous la torture : Barbie utilise alors des menottes à griffes. Elle est pendue par les poignets et frappée. Elle doit également subir le supplice de la baignoire, puis celui de la table d'étirement. Malgré les souffrances endurées pendant dix-neuf jours, allant parfois jusqu'à l'évanouissement, elle ne parle jamais.

Transférée à Romainville le 19 mai 1944, elle est déportée le 1er juin 1944 pour Neue Bremm, puis Ravensbrück le 13 juin 1944. Transférée à nouveau le 19 juillet 1944 au kommando de Leipzig dans une usine d'obus, elle y sabote le culot des obus antiaériens.

Evacuée le 13 avril 1945, elle s'échappe grâce à la complicité de prisonniers de guerre et de STO français.

Elle rentre à Paris le 21 mai 1945. Elle retrouve son fils aîné, mais son mari, Georges Lesèvre, est mort du typhus à Dachau le 28 janvier 1945. Son plus jeune fils, Jean-Pierre, torturé également par Barbie en 1944 et déporté à Neuengamme, a trouvé la mort dans le port de Lübeck après le bombardement du bateau « Cap Arcona » par la Royal Air Force (RAF), l'armée de l'air britannique, après avoir pourtant été délivré.

En 1987, elle témoigne au procès Barbie :

> « Barbie surveillait les robinets. Une brute me pinçait le nez et une autre me versait de l'eau dans la bouche à l'aide d'une vieille boîte à biscuit en fer rouillé. La femme ne parle pas. Alors ils m'ont entravé les pieds avec une chaîne et ligoté les mains derrière le dos. *Qui est Didier ?*[1] , hurle Barbie. Après chaque question, il tirait la chaîne et me plongeait sous l'eau. J'étouffais. On m'avait dit que, pour me noyer, il suffisait de boire, tout de suite mais je n'ai pas su faire. Lise Lesèvre se redresse face au tribunal, et passe une main dans ses cheveux blancs. Chaque fois qu'ils me ressortaient de l'eau, quand je perdais connaissance, j'avais peur d'avoir dit quelque chose. D'avoir parlé. Elle reprend son souffle. *Mais je n'ai rien dit, monsieur le président* ».
>
> Sorj CHALANDON
> Libération, 23-24 mai 1987

Pour l'article complet : http://d-d.natanson.pagesperso-orange.fr/barbie.htm#lesevre

2) Pouvoir témoigner contre Klaus Barbie
(Klaus Barbie, le procès Barbie, la notion de crime contre l'humanité)

http://www.memorializieu.eu/le-crime-contre-lhumanite/juger-barbie/

Vidéo INA : Biographie de Klaus Barbie, un chef nazi (1987)

Vidéo INA : Une biographie de Barbie avec interview de Serge et Beate Klarsfeld (1984)

[1] Chef de l'Armée Secrète de la région Sud.

Vidéo INA : La deuxième vie de Barbie en Bolivie (1987)

Vidéo INA : Barbie : L'amnésie (1983)

Vidéo INA : La traque de Barbie par Beate Klarsfeld (1987)

Vidéo INA : La condamnation de Klaus Barbie (1987)

Le fonds Lise Lesèvre du Musée de la Résistance et de la Déportation de Besançon

Année d'acquisition : 1993

Descriptif du fonds :

- Dossier relatif à Lise Lesèvre (certificats médicaux, cartes de CVR, etc) ;
- Cahier confectionné par Lise Lesèvre recensant à travers les coupures de presse l'évolution du rationnement (1941) ;
- Dossier relatif à Lise Lesèvre « militante » (articles, motions, etc…) ;
- Dossiers relatifs à Georges et Jean-Pierre Lesèvre ;
- Dossier relatif à la Résistance de Lise Lesèvre (attestations) ;
- Dossier militaire de Lise Lesèvre (certificats, attestations, ordres de missions) ;
- Fonds lié à la déportation de Lise Lesèvre (chapelet en perles de coton, carnets, trousse, pochette en toile, correspondance et poèmes) ;
- Ensemble de documents relatifs au rapatriement de Lise Lesèvre (carte de rapatriée, fiche de transport, correspondance, poèmes) ;
- Dossier concernant les anciens de Montluc ;
- Dossier concernant le kommando de Leipzig ;
- Dossier concernant l'Amicale de Ravensbrück et l'Amicale de Neuengamme;
- Dossier concernant le procès Barbie (1988) ;
- Dossier concernant le Service Périclès.

Il regroupe une importante correspondance échangée entre Lise Lesèvre et les principaux acteurs du procès Barbie.

Le cœur des échanges porte sur la distinction entre crime contre l'humanité et crime de guerre. Un arrêt de 1985 de la Cour de cassation décide que les crimes commis contre les résistants (crimes de guerre) deviennent des crimes contre l'humanité imprescriptibles lorsqu'ils sont perpétrés, « de façon systématique », « au nom d'un État pratiquant une politique d'hégémonie idéologique », contre les adversaires de cette politique.

Ce cheminement juridique et les débats autour de la qualification du crime apparaissent clairement à la lecture de la correspondance abondante de ce fonds.

Dans un premier courrier du 10 février 1983, Lise Lesèvre adresse ses remerciements à Robert Badinter et lui fait part de son soulagement de savoir Barbie à la prison de Montluc. A ce premier soulagement vont succéder un grand nombre de démarches pour pouvoir témoigner à charge au cours du procès. Celles-ci sont représentatives, la notion de crime contre l'humanité étant retravaillée et redéfinie à l'occasion de ce procès.

Elle adresse en mars 1984, un courrier, sous forme de témoignage, au juge d'instruction Christian Riss. Ce dernier, en charge de l'instruction qui se déroule de février 1983 à octobre 1985, lui répond dans un courrier du 20 juin 1984 que, la concernant, la qualification de crime contre l'humanité ne peut être retenue. Or, si l'on retient l'accusation de crime de guerre, les faits sont prescrits. Lise Lesèvre est entendue le 11 juillet 1985 au TGI de Lyon par le juge d'instruction Christian Riss.
Il en ressort que le sort réservé à son fils et à son mari sont reconnus comme crime contre l'humanité.

Le 27 janvier 1987, à 14h, à la prison Saint Joseph, une confrontation entre Lise Lesèvre et Klaus Barbie est organisée.

Un arrêt du 18 mars 1987 stipule le renvoi de Klaus Barbie devant la cour d'assises de Lyon pour répondre de crime contre l'humanité : « à votre préjudice et à celui de votre mari et de votre fils. ».

Avant de comparaître à la barre, Lise Lesèvre adresse un courrier au Président de la Cour d'assisses daté du 17 mai 1987 afin de demander que Barbie soit présent dans le box des accusés lors de son témoignage. Klaus Barbie, conseillé par son avocat Jacques Vergès, avait fait le choix d'être absent des audiences qui se déroulent du 27 mai au 2 juin 1987.

À découvrir dans le fonds Lise Lesèvre :

La déportation

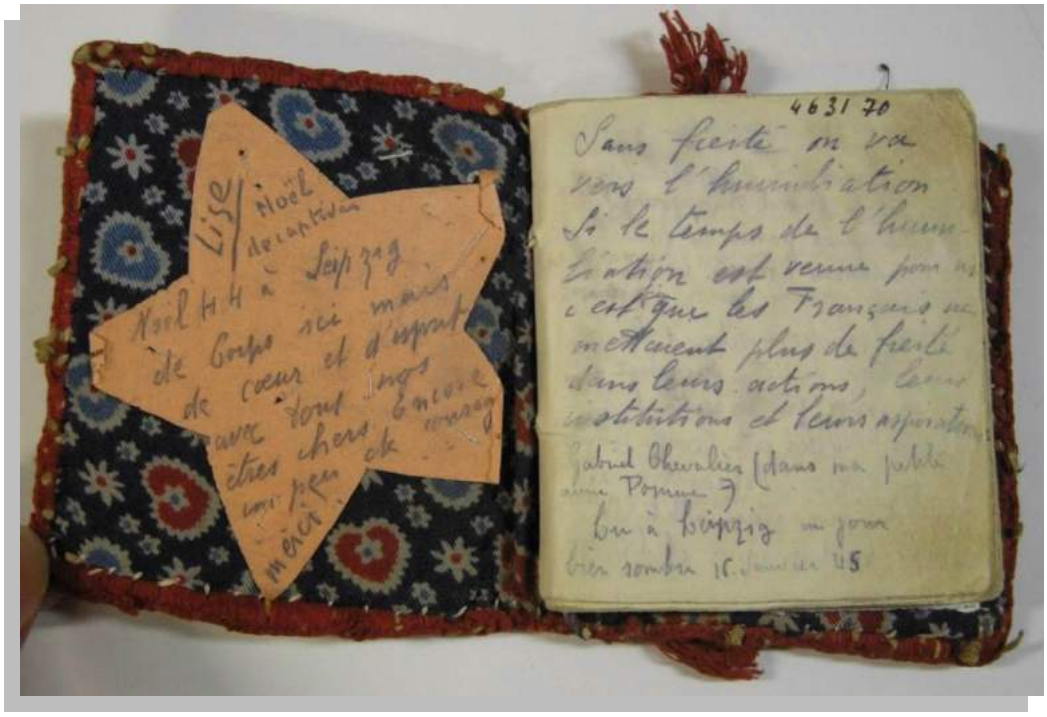

Petit carnet confectionné à Leipzig par Lise Lesèvre pour Noël 1944, recto, verso et intérieur.
© Musée de la Résistance et de la Déportation de Besançon.

Chapelet appartenant à Lise Lesèvre, internée à Leipzig.
Avec croix en plastique rouge et boules de coton attachées entre elles par un fil de coton.
© Musée de la Résistance et de la Déportation de Besançon.

Le procès Barbie

- Lettre à Robert Badinter du 10 février 1983 ;
- Courrier du 20 juin 1984 de Christina Riss, juge d'instruction ;
- Procès-verbal d'interrogatoire de confrontation à Klaus Barbie et de notification du 27 janvier 1987 ;
- Courrier du 17 mai 1987 où demande au président de la Cour d'Assises que Barbie soit présent dans le box des accusés lorsqu'elle témoignera ;
- Plaidoirie de Maitre Ugo Iannucci, avocat de Lise Lesèvre au procès Barbie.

Paris 10 février 1983

Monsieur BADINTER
Garde des Sceaux
13, Place Vendôme
75001 P A R I S

Monsieur le Ministre

BARBIE - MONTLUC ..... comme ils vont bien ensemble !
Et c'est à vous, Monsieur le Ministre, que nous devons cette satisfaction de voir enfin les deux monstres réunis. Je crois que tous les anciens de Montluc pensent comme moi. Je tenais à vous dire mon infinie reconnaissance.

Il est à Montluc pour une courte escale j'imagine . Mais il n'a pas la terreur d'attendre l'Appel pour l'interrogatoire souvent et pour la torture toujours. Puis le grand départ pour les camps avec ceux qui vous étaient chers..et qui, Eux ne sont pas rentrés.

Merci, merci encore.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de ma très haute considération.

Lise Lesèvre
32, rue Dareau
75014 P a r i s

Ancienne Déportée
Officier de la Légion d'Honneur.

Lettre de Lise Lesèvre à Robert Badinter, 10 février 1983
© Musée de la Résistance et de la Déportation de Besançon

Mme Lise Lesèvre
née Bogatto
32, rue Dareau
75014 P a r i s

tél : 45 88 12 73

17 Mai 1987

AFFAIRE BARBIE

Monsieur le Président
de la Cour d'Assises
Palais de Justice
69007 L Y O N

Monsieur le Président,

Je dois être entendue par votre Cour le 22 mai prochain. Je vous demande pour ce jour là de bien vouloir contraindre l'accusé KLAUS BARBIE à être présent dans le Box.

Je me permets de vous rappeler que non seulement il m'a torturée et fait déporter, mais qu'en outre , il a fait déporter mon mari et mon jeune fils de 16 ans (pris en otages) et qu'eux ne sont pas revenus

Je vous prie de croire; Monsieur le Président, à l'expression de mes sentiments les plus respectueux.

Lettre de Lise Lesèvre au Président de la Cour d'Assises, 17 mai 1987
© Musée de la Résistance et de la Déportation de Besançon

Procès Klaus Barbie / Accès : avocats, témoins / officiels et invités / entrée : 2 rue de la Bombarde
Bibliothèque municipale de Lyon / P0901 FIGRPT1005 02
Photographie positive : tirage noir et blanc ; 18 x 24 cm (épr.)
© Creative Commons

Lise Lesèvre au tribunal et badge du procès du 11 mai au 1er juillet 1987
© Mémoire Juive et Éducation et Musée de la Résistance et de la Déportation de Besançon

http://d-d-matanson.pagesperso-orange.fr/barbie.htm

COUR D'APPEL DE PARIS

CHAMBRE D'ACCUSATION

Cabinet de M. J. PASCAL
Magistrat chargé d'instruire

Ref. Gén. N° 3460/86

PROCES-VERBAL D'INTERROGATOIRE, DE CONFRONTATION ET DE NOTIFICATION A L'INCULPE ET A LA PARTIE CIVILE DES CONCLUSIONS DU RAPPORT D'EXPERTISE MEDICALE, PSYCHOLOGIQUE ET PSYCHIATRIQUE (art. 167 du Code de Procédure Pénale)

Le 27 JANVIER 1987 à 11 heures

Devant Nous, Jean PASCAL, Président de la Chambre d'Accusation de la COUR D'APPEL de PARIS,

agissant en exécution d'un arrêt de cette Chambre en date du 7 JANVIER 1987 Nous désignant pour procéder à un supplément d'information,

assisté de S. GAUDET, agent du Secrétariat-Greffe ayant prêté le serment de greffier,

étant en transport à la Maison d'Arrêt de LYON, en présence de M. KEHRIG, Avocat Général près la Cour d'Appel de Paris, régulièrement avisé par notre ordonnance de transport,

A comparu Klaus BARBIE, inculpé par procès-verbal de première comparution du 16 JANVIER 1987,

Maître VERGES, Avocat au Barreau de Paris, Conseil de l'inculpé, régulièrement convoqué par lettre recommandée adressée le 20 Janvier 1987, et à la disposition de qui la procédure a été mise deux jours ouvrables au plus tard avant le présent interrogatoire est PRESENT

Nous avons poursuivi ainsi qu'il suit, l'interrogatoire de l'inculpé, avec l'assistance de M. VEAUX, interprète-traducteur en langue allemande, inscrit sur la liste des experts de la COUR D'APPEL de LYON, pour l'année en cours, et, à ce titre, dispensé du serment, en application de l'article 157 du Code de Procédure Pénale.

Par l'inculpé :
Je tiens tout d'abord à faire une déclaration liminaire :
Lors des interrogatoires précédents, je me suis exprimé en langue française avec l'assistance de M. VEAUX, lorsque c'était nécessaire, mais en ce qui concerne l'interrogatoire portant sur les faits qui m'étaient reprochés en ce qui concerne la déportation de nombreuses personnes, résistants ou supposés tels, par le dernier convoi de déportés ayant quitté LYON le 9 AOUT 1944, les déclarations que j'ai faites et qui ont été exactement rapportées au procès-verbal, ne correspondaient pas exactement à ma pensée. C'est moi

REPONSE
Je n'ai aucun souvenir de Mme LESEVRE, deson arrestation et des faits qu'elle relate, notamment des tortures qu'elle a subies en me les imputant, tout au moins partiellement, je n'ai pas davantage de souvenir sur son arrestation, sur sa déportation, ni sur l'arrestation suivie de déportation de son mari et de son fils.

Mme LESEVRE dit avoir été condamnée à mort par un Tribunal militaire, si elle a été déférée à un Tribunal militaire, ce n'est pas par moi, mais par les Services de la Section 2 de l'EINSATZKOMANDO qui était dirigé par le Docteur SCHAURECK qui était un juriste.

Il y avait effectivement un Tribunal militaire à Lyon, qui était un Tribunal de la WERMACHT, ce n'était pas un Tribunal S S, il n'y a jamais eu de tribunal S S à LYON, il n'y en avait qu'un à PARIS et qui statuait uniquement sur les fautes commises par les S S.

A partir dumoment où ce Tribunal de la WERMACHT a été saisi, c'était terminé pour l'EINSATZKOMANDO de LYON pour toutes les sections de cet EINSATZ KOMMANDO. Il est impossible que Mme LESEVRE après sa comparution devant un Tribunal Militaire ait été ramenée à mon service.

Si elle n'a pas été fusillée, c'est qu'elle a été grâciée, et sa peine a été commuée dans des conditions que j'ignore, cela ne dépendait pas de moi.

Procès-verbal d'interrogatoire, procès Barbie, 27 janvier 1987
Page de couverture et extrait de la réponse
formulée par Barbie concernant Lise Lesèvre
© Musée de la Résistance et de la Déportation de Besançon

Emeline VIMEUX

Fonds Lise Lesèvre, Musée de la Résistance et de la Déportation de Besançon

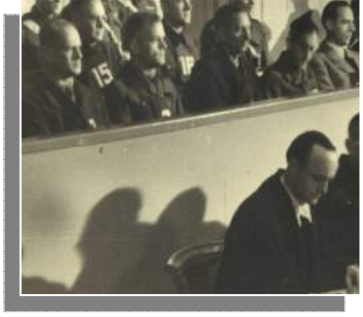

Bibliographie

BEDARIDA François, *Le génocide et le nazisme*, 1992

BERNADAC Christian, *Les médecins maudits*, 1967

BDIC, *La déportation, le système concentrationnaire nazi*, 1995

CHAPOUTOT Johann, *La loi du sang, Penser et agir en nazi*, Gallimard, 2014

FONTAINE Thomas, *Déportations et génocide, l'impossible oubli*, FNDIRP, 2009

Les armes de l'esprit, *Germaine Tillion, 1939-1954*, catalogue de l'exposition présentée par le Musée de la Résistance et de la Déportation du 26 mai au 20 septembre 2015 à la Citadelle de Besançon

PEMF, revue *Les droits de l'Homme*

Raconte-moi… La déportation dans les camps nazis, 2003

Revue GEO HISTOIRE, *HITLER, le dictateur qui terrifia le monde*, février-mars 2015

à la découverte
du Musée de la Résistance et de la Déportation

NOTES